

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

AN XI.

HISTOIRE NATURELLE

ET GÉNÉRALE

DES GRIMPÉRIEUX

DE LA MONTAGNE

ET

DES OISEAUX DE PARADIS.



PAR J.B. AUDUBON, C. P. VIRELLOT.

A PARIS,

CHEZ DESRAY, LIBRAIRE, RUE HAUTEFENILLE, N. 26.

1791 - 1802

Les *Guit-guits* indigènes d'Amérique s'éloigneraient encore plus des Colibris, si, comme le savant Montbeillard le rapporte, ils volent par troupes, ne sucent point les fleurs, se nourrissent de fruits et d'insectes, et vivent en société avec les oiseaux de leur espèce, et avec d'autres petits oiseaux, tels que les Tangaras, les Sittèles. Cependant les Créoles de Cayenne qui les voient de plus près, donnent assez généralement aux *Guit-guits* le nom de *Colibris*; ne devrait-on pas en conclure qu'ils trouvent entr'eux quelque ressemblance? Nous serions tentés de le croire, puisque VIEILLOT, observateur très-exact, a vu à Saint-Domingue le *Guit-guit sucrier* (*Certhia flaveola*) se stationner en l'air devant les fleurs comme les Oiseaux-mouches, et en recueillir le miel. Son vol, il est vrai, n'était pas continu; car après avoir visité quelques fleurs, il se reposait, et ne faisait que de momens en momens cette douce récolte.

Le nom de *Souï-mangas* que porte à Madagascar une belle espèce de ces oiseaux, a été donné par Montbeillard à la famille entière. Il les a distingués par-là des Grimpereaux étrangers à l'Afrique et à l'Asie. Ce Naturaliste a de même appliqué aux oiseaux d'Amérique qui ont des rapports avec nos Grimpereaux, le nom de *Guit-guits* donné par les Sauvages du Brésil à une très-belle espèce. VIEILLOT, d'après cet exemple, a étendu le nom d'*Héo-rotaires* à tous les oiseaux de ce genre qui se trouvent aux îles de la mer du Sud et de la mer Pacifique. Celui de *Grimpereau* est resté à ceux d'Europe, et bien convenablement, puisqu'ils grimpent sans cesse, ne cherchant et ne trouvant leur nourriture que le long des arbres, des murailles et des rochers.

Quoique ce nom générique de *Grimpereaux* ne convienne guère à la plupart des *Guit-guits* et des *Souï-mangas*, nous le leur conserverons, parce que les Ornithologistes l'ont généralement adopté d'après les Méthodistes.

Les Méthodistes ont placé dans le même genre tous les

classe des GRIMPEREAUX, les *Souï-mangas*, les *Guit-guits* et les *Héo-rotaires*, quoique la plupart ne grimpent point, que leurs habitudes et leurs mœurs soient très-différentes, ainsi que leur manière de se nourrir. Ils en diffèrent encore par bien d'autres traits. Nos Grimpereaux, couverts d'un plumage grisâtre, sur lequel (seulement dans la grande espèce) on remarque un peu de rose, n'ont rien de commun avec le lustre de ces brillans étrangers. Ils n'ont qu'un petit cri monotone, tandis que plusieurs *Souï-mangas* ont un chant mélodieux. Aux îles de la mer Pacifique, le Grimpereau, surnommé *Moqueur*, est doué d'un gosier si flexible, d'un ramage si gai, si varié, qu'il forme des sons toujours nouveaux. Lorsqu'un de ces oiseaux chante, on croit entendre pêle-mêle des Pinçons, des Rossignols et des Fauvettes.

Que la Nature est merveilleuse ! Quelle richesse ! quelle inépuisable variété ! Imposante dans ses grandes productions, et non moins admirable dans les petites, c'est principalement lorsqu'elle paraît devoir être bornée, qu'elle se montre avec plus d'aisance et plus de splendeur. Qu'elle est belle en ces charmans oiseaux ! Quel heureux mélange de grace, d'harmonie et de magnificence ! Elle ne leur donne pourtant pas ces riches couleurs d'un seul coup de pinceau ; ce beau travail semble lui coûter ; il faut plusieurs mues et quelquefois trois années pour le rendre parfait. C'est le mâle sur-tout qu'elle décore avec tant de luxe ; des nuances plus ternes sont réservées aux femelles. Parmi tous les êtres, le mâle est toujours le plus beau. La seule compagne de l'homme est plus brillante que son époux ; élégance, beauté des formes, éclat des couleurs, tout ce qui peut charmer lui fut prodigué ; mais associée au roi de la terre, elle devait régner, et régner par ses attraits.

Cependant les femelles de ces oiseaux sont encore très-parées et très-belles. L'amour est l'occupation des deux sexes : dès

classe des GRIMPÉREAUX, les *Souï-mangas*, les *Guit-guits* et les *Héo-rotaires*, quoique la plupart ne grimpent point, que leurs habitudes et leurs mœurs soient très-différentes, ainsi que leur manière de se nourrir. Ils en diffèrent encore par bien d'autres traits. Nos Grimpereaux, couverts d'un plumage grisâtre, sur lequel (seulement dans la grande espèce) on remarque un peu de rose, n'ont rien de commun avec le lustre de ces brillans étrangers. Ils n'ont qu'un petit cri monotone, tandis que plusieurs *Souï-mangas* ont un chant mélodieux. Aux îles de la mer Pacifique, le Grimpereau, surnommé *Moqueur*, est doué d'un gosier si flexible, d'un ramage si gai, si varié, qu'il forme des sons toujours nouveaux. Lorsqu'un de ces oiseaux chante, on croit entendre pêle-mêle des Pinçons, des Rossignols et des Fauvettes.

Que la Nature est merveilleuse ! Quelle richesse ! quelle inépuisable variété ! Imposante dans ses grandes productions, et non moins admirable dans les petites, c'est principalement lorsqu'elle paraît devoir être bornée, qu'elle se montre avec plus d'aisance et plus de splendeur. Qu'elle est belle en ces charmans oiseaux ! Quel heureux mélange de grace, d'harmonie et de magnificence ! Elle ne leur donne pourtant pas ces riches couleurs d'un seul coup de pinceau ; ce beau travail semble lui coûter ; il faut plusieurs mues et quelquefois trois années pour le rendre parfait. C'est le mâle sur-tout qu'elle décore avec tant de luxe ; des nuances plus ternes sont réservées aux femelles. Parmi tous les êtres, le mâle est toujours le plus beau. La seule compagne de l'homme est plus brillante que son époux ; élégance, beauté des formes, éclat des couleurs, tout ce qui peut charmer lui fut prodigué ; mais associée au roi de la terre, elle devait régner, et régner par ses attraits.

Cependant les femelles de ces oiseaux sont encore très-parées et très-belles. L'amour est l'occupation des deux sexes : dès

8 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

tropiques, les frimats ne les exilent jamais ; leurs bocages sont toujours verts , les fleurs toujours écloses. Pourquoi fueroient-ils ? Entourés de biens, ils savent en jouir ; et plus sages que les hommes, n'abandonnent point le bonheur pour des chimères.

pereaux *Héo-rotaires* dont j'ai pu examiner le bec, j'ai vu qu'il n'avait ni dents, ni échancrure (*fig. 7*). Tous ne l'ont pas pareil dans cette famille : les uns l'ont très-arqué, en forme de faucille, et d'autres presque droit, comme on peut le voir en comparant les figures que nous donnons de ces oiseaux.

Les Méthodistes ont tiré un caractère générique de la langue ; mais ils n'auraient pas dû le donner pour tel : il n'est que spécifique, comme on va le voir, puisque celui qu'ils indiquent n'appartient qu'au Grimpeur européen (*fig. 2*). Beaucoup de Souï-mangas, quelques Guit-guits et plusieurs Héo-rotaires ont la langue bifide, c'est-à-dire divisée en deux filets, comme celle des Colibris (*fig. 3*). Les uns, depuis la moitié jusqu'à l'extrémité, et les autres un peu avant cette dernière ; d'autres l'ont *ciliée* au bout, c'est-à-dire en forme de pinceau (*fig. 7*) ; dans quelques-uns, elle est divisée en deux, et chaque division est ciliée (*fig. 1*). La langue variant dans ses formes, indique que toutes ces espèces cherchent leur nourriture de diverses manières, et que les alimens ne sont pas les mêmes pour toutes. Celles qui sont obligées de les chercher sur l'écorce des arbres, dans les gerçures et les crevasses des murs et des rochers, ont ordinairement la langue pareille à celle du Grimpeur proprement dit. Parmi les autres, on a observé que les oiseaux dont la langue est divisée en deux filets, ou ciliée à son extrémité, joignaient aux insectes le miel des fleurs. Ceux-ci ne grimpent pas, mais saisissent leur proie sur les feuilles, dans la corolle des fleurs et même en l'air. C'est à tort que l'abbé Ray dit, dans sa Zoologie (pag. 247, article du *Grimpeur*) « qu'ils ne sucent pas les fleurs, et ne pourraient le faire ; que leur » langue n'y est pas destinée comme celle des Colibris ». Cette opinion de Ray est aussi celle des Ornithologistes de l'*Encyclopédie méthodique*. Il paraît que ces Auteurs ne connaissaient pas les diverses formes des langues des Souï-mangas et des Guit-guits, et qu'ils ne voyoient dans tous les Grimpeurs qu'une langue pareille à celle de l'Européen. Cependant s'ils avoient voulu lire dans Buffon, l'article du Souï-manga pourpre, ils auroient vu qu'Edwards y est cité comme ayant dit que cet oiseau a la langue divisée par le bout, et que plusieurs vivent du suc des fleurs ; mais Ray, comme bien d'autres, ne cherchait dans les Ouvrages de cet illustre Naturaliste que des erreurs inévitables pour celui qui décrit des oiseaux étrangers d'après des mémoires qu'il croit véridiques. Lorsqu'on veut faire une juste critique, il ne faut pas combattre une erreur par une autre, et croire qu'un ton tranchant la fera passer pour une vérité. Il faut prouver avec des faits tirés des habitudes, de la manière de vivre, et avec des observations prises sur les oiseaux vivans ; mais ce Zoologiste

dens, le nom d'*Héo-rotaires*, que porte une espèce de cette famille dans l'île d'*Oatii*. Parmi eux, plusieurs ont de l'analogie avec les Souï-mangas, par leur manière de se nourrir; et avec les Guit-guits, par un plumage orné de belles couleurs, sans reflets métalliques. Quelques-uns ont un caractère particulier et commun à plusieurs autres oiseaux des mêmes pays, mais étrangers aux précédens; c'est d'avoir les plumes des parties postérieures de la tête et du haut du cou plus longues que ne l'ont ordinairement les oiseaux. Ce qui fait paraître ces parties plus grosses qu'elles ne le sont réellement.

La quatrième section ¹ sera composée des vrais Grimpereaux, c'est-à-dire de ceux qui grimpent réellement le long des arbres, des rochers et des murailles. J'y joindrai le Pic Grimpereau, connu sous le nom de Picucule. Cet oiseau a plus d'analogie avec ces derniers qu'avec les Pics dont il n'a que la taille; car son bec est pointu et arqué, et celui des Pics est droit; de plus, les plumes de la queue qui ont donné lieu au rapprochement qu'en a fait Buffon, ont plus d'analogie avec celles du Grimpereau commun, et sont moins fortes et autrement conformées que celles du Pic ². Gmelin l'a rangé, d'après Latham, dans le genre du Mainate (*gracula*). Celui-ci prétend que, d'après sa forme, il ne peut rester entre les Pics et les Grimpereaux où l'a placé Buffon, et il l'a fixé avec les Mainates (*grakle*), parce que, suivant ce Méthodiste anglais, il a quelque analogie avec ce genre. Il serait à désirer qu'il eût indiqué en quoi consiste cette analogie; car elle est difficile à deviner. Buffon avait raison de lui en trouver avec les Grimpereaux et les Pics, au moins par la manière de chercher sa nourriture, puisque, pour se la procurer, il grimpe continuellement comme les uns et les autres, et que son bec ressemble beaucoup à celui du Grimpereau. Mais c'est en vain que je lui cherche du rapport et dans le physique et dans les habitudes avec un de ces Mainates, le *Quiscale*. (*purple grakle*) ³. Je crois, comme Buffon, que s'il n'appartient pas au genre dont je le rapproche, il doit être isolé: ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que ses pieds sont conformés d'une manière différente de ceux des autres oiseaux, le

¹ Cette section devrait être la première dans une histoire complète, puisque les oiseaux qui la composent donnent leur nom au genre; mais cet Ouvrage, faisant suite aux Oiseaux-mouches, on a cru devoir le commencer par ceux qui, par le plumage et les habitudes, ont quelques rapports avec eux.

² Voyez même planche, une plume de la queue du Picucule, fig. 10; une du Pic, fig. 11; enfin une du Grimpereau, fig. 12. On a dessiné ces trois plumes, afin que la comparaison fût plus facile.

³ Je cite cet oiseau, parce que je l'ai observé avec attention en Amérique. Je pourrais en citer d'autres, quoique leurs mœurs me soient inconnues, mais dont le physique offre la même différence.

dens, le nom d'*Héo-rotaires*, que porte une espèce de cette famille dans l'île d'*Oatii*. Parmi eux, plusieurs ont de l'analogie avec les *Souï-mangas*, par leur manière de se nourrir; et avec les *Guit-guits*, par un plumage orné de belles couleurs, sans reflets métalliques. Quelques-uns ont un caractère particulier et commun à plusieurs autres oiseaux des mêmes pays, mais étrangers aux précédens; c'est d'avoir les plumes des parties postérieures de la tête et du haut du cou plus longues que ne l'ont ordinairement les oiseaux. Ce qui fait paraître ces parties plus grosses qu'elles ne le sont réellement.

La quatrième section ¹ sera composée des vrais Grimpereaux, c'est-à-dire de ceux qui grimpent réellement le long des arbres, des rochers et des murailles. J'y joindrai le Pic Grimpereau, connu sous le nom de Picucule. Cet oiseau a plus d'analogie avec ces derniers qu'avec les Pics dont il n'a que la taille; car son bec est pointu et arqué, et celui des Pics est droit; de plus, les plumes de la queue qui ont donné lieu au rapprochement qu'en a fait Buffon, ont plus d'analogie avec celles du Grimpereau commun, et sont moins fortes et autrement conformées que celles du Pic ². Gmelin l'a rangé, d'après Latham, dans le genre du Mainate (*gracula*). Celui-ci prétend que, d'après sa forme, il ne peut rester entre les Pics et les Grimpereaux où l'a placé Buffon, et il l'a fixé avec les Mainates (*grakle*), parce que, suivant ce Méthodiste anglais, il a quelque analogie avec ce genre. Il serait à désirer qu'il eût indiqué en quoi consiste cette analogie; car elle est difficile à deviner. Buffon avait raison de lui en trouver avec les Grimpereaux et les Pics, au moins par la manière de chercher sa nourriture, puisque, pour se la procurer, il grimpe continuellement comme les uns et les autres, et que son bec ressemble beaucoup à celui du Grimpereau. Mais c'est en vain que je lui cherche du rapport et dans le physique et dans les habitudes avec un de ces Mainates, le *Quiscale*. (*purple grakle*) ³. Je crois, comme Buffon, que s'il n'appartient pas au genre dont je le rapproche, il doit être isolé: ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que ses pieds sont conformés d'une manière différente de ceux des autres oiseaux, le

¹ Cette section devrait être la première dans une histoire complète, puisque les oiseaux qui la composent donnent leur nom au genre; mais cet Ouvrage, faisant suite aux Oiseaux-mouches, on a cru devoir le commencer par ceux qui, par le plumage et les habitudes, ont quelques rapports avec eux.

² Voyez même planche, une plume de la queue du Picucule, fig. 10; une du Pic, fig. 11; enfin une du Grimpereau, fig. 12. On a dessiné ces trois plumes, afin que la comparaison fût plus facile.

³ Je cite cet oiseau, parce que je l'ai observé avec attention en Amérique. Je pourrais en citer d'autres, quoique leurs mœurs me soient inconnues, mais dont le physique offre la même différence.

nous en avons fait figurer sur la planche 1^{ère} de ce volume. Celle représentée (*fig.* 16) appartient à la poitrine du Souï-manga L'ECLATANT. La barbe (*fig.* 17) est composée de barbules de trois couleurs différentes. Elles sont longues, duvetées et noires depuis son origine jusque vers le milieu. Celles-ci n'ont aucun éclat, étant couvertes de duvet. Celles du milieu sont aussi longues; mais n'étant pas duvetées, elles présentent des reflets changeant en bleu, vert et violet. Les dernières sont rouges. Cette couleur diffère de la précédente, en ce qu'elle est matte et brillante sans reflets: ce qu'Audebert attribue à la petitesse des barbules. Elles sont réellement si courtes, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec une forte loupe. Lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres, le rouge seul est apparent sous un aspect; mais sous d'autres, il paraît mélangé de violet, de bleu et de vert, selon la direction de la lumière, et quelquefois toutes ces couleurs sont visibles en même temps, comme on le voit dans le Souï-manga à poitrine rouge (*pl.* 8); ce qui résulte de la forme de l'extrémité des barbes, dont les barbules ne peuvent couvrir la partie colorée du milieu de chaque plume.

La *fig.* 14 représente une plume de la gorge de l'oiseau de Paradis le *Calybé*. Ses barbes (*fig.* 15) ont leur tige d'une forme particulière. Elles sont composées de trois parties coudées en sens contraire. Les barbules sont aussi disposées différemment que dans les autres plumes. Elles vont en augmentant de grandeur sur chaque coude; c'est-à-dire qu'à la base de chacun, elles sont plus petites qu'à l'extrémité. De plus, elles sont courbées dans un sens inverse, de manière que si celles de la première partie de la tige se courbent à gauche, celles de la seconde le font à droite, et les dernières comme les premières; ce qui fait paraître les plumes frisées en différens sens, lorsqu'elles sont couchées les unes sur les autres. De plus, ces barbules ayant des couleurs éclatantes et changeantes, présentent en même temps, d'après leur disposition, le cou et la gorge de l'oiseau couverts de nuances ondoyantes.

il faut les avoir observés sous les diverses couleurs qui sont l'attribut de chaque âge. Sans cela on s'expose à errer, sur-tout si l'on veut, d'après des peaux desséchées, fixer le sexe, distinguer le jeune de l'adulte, et celui-ci du vieux. Pour éviter toute erreur, le doute doit accompagner le Naturaliste qui écrit d'après de si faibles indices; il ne faut présenter les objets que tels qu'on les voit : comment décider sans avoir étudié la Nature, tandis que ceux qui l'ont observée avec le plus de soin ne sont pas toujours d'accord. Si plusieurs de mes descriptions diffèrent de celles des Auteurs que je citerai, c'est qu'il est impossible de se rencontrer toujours en décrivant des oiseaux aussi peu connus, et dont les dépouilles même sont souvent gâtées, soit par vétusté, soit par la négligence des conservateurs. De plus, chacun doit décrire les couleurs telles qu'il les aperçoit, et on sait que celles des Souï-mangas varient selon l'aspect et la réfraction de la lumière. On verra peut-être dans quelques oiseaux que je donne pour espèces nouvelles, des individus pareils ou très-peu différens au premier coup-d'œil de ceux déjà connus; mais les détails prouveront qu'on ne peut les confondre. Il en est peut-être parmi eux qui ont encore quelque chose à acquérir, quoique je les donne pour parfaits; ce qui ne peut se décider avec certitude que par la comparaison d'un individu parvenu au dernier période de sa perfection. Lorsqu'il s'agira d'oiseaux dont je ne connaîtrai que la dépouille, la grande habitude que j'ai acquise pendant plus de trente années d'observations en Europe et dans les Indes occidentales, sera mon guide. Cependant ce sera toujours avec doute que je leur donnerai une qualité quelconque, à moins que mes rapprochemens n'aient pour bases les observations des Voyageurs naturalistes; car l'expérience m'a prouvé qu'on ne doit s'en rapporter qu'à eux seuls.

On peut être certain qu'un oiseau de cette famille, comme de beaucoup d'autres, est jeune lorsque ses couleurs sont faibles, ou n'offrent que des demi-teintes, et que c'est une femelle lorsqu'elles ont acquis plus de consistance. Il est une règle presque générale dans les oiseaux, qui n'a pas échappé aux Ornithologistes; c'est que dans le plus grand nombre, les jeunes ressemblent aux femelles, mais avec des couleurs moins décidées; et que celle-ci diffère du mâle par des couleurs plus

que cette opinion est erronée, et que l'assertion avec laquelle on l'appuie n'est que spécieuse, puisque j'ai observé en Pensylvanie, au Nouveau-Jersey, dans l'Etat de New-York et autres provinces, plusieurs espèces qui subissent deux mues par an, et portent après l'une et l'autre, un plumage très-différent. Enfin il en est parmi elles, qui ne quittent pas ces contrées pendant l'hiver, où le froid est plus rigoureux et plus long qu'en France.

noirs ; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont vertes ; cette couleur , qui est très-brillante sur le haut des ailes , borde les pennes de la queue vers l'extrémité et les deux côtés des intermédiaires. La taille de cet oiseau est élégante ; sa grosseur est celle du Serin , et sa longueur d'environ cinq pouces. Le bec de onze lignes , est d'un beau noir , ainsi que les pieds. Je ne connais ni le jeune âge , ni la femelle de cet oiseau très-rare. Il se trouve sur la côte d'Afrique : sa dépouille fait partie de la précieuse collection de Dufrêne.

L'ANGALA-DIAN JEUNE AGE.

P L A N C H E I V.

Dessous du corps d'un blanc sale et tacheté de noir ; ailes et queue d'un brun verdâtre.

Le Grimpereau vert de Madagascar femelle. Brisson, Ornith. Buffon, Ois. Gmelin, *Syst. nat.*

BRISSEON a donné cet oiseau pour une femelle ; mais je n'ai pas cru le désigner ainsi. Son plumage annonce qu'il est jeune, et à l'époque de sa première mue ; car il commence à se parer sur quelques parties de son corps des couleurs qui distinguent l'oiseau parfait, et porte sur d'autres la livrée des jeunes. C'était l'opinion d'Adanson, qui a observé les Souï-mangas au Sénégal. Malgré ma confiance dans ce Naturaliste, je n'adopterai cependant pas le motif qu'il donne pour prouver son assertion. Selon lui, les femelles d'un grand nombre d'espèces sont parfaitement semblables au mâle ; mais comme je l'ai déjà dit, d'autres Naturalistes voyageurs qui ont observé les Souï-mangas sur la côte d'Afrique et dans l'Inde, ont caractérisé les femelles par des couleurs moins brillantes, et même peu différentes de celles des jeunes. J'ai moi-même vérifié et reconnu la justesse de leurs observations.

Le bec, la taille et la gorge de ce jeune oiseau sont pareils à ceux du précédent. La différence consiste dans les couleurs de la tête qui sont brunes et seulement tachetées de vert doré ; et dans celles du dessous du corps, des ailes et de la queue décrites ci-dessus. Cependant on remarque une tache d'un bleu violet sur le haut de la poitrine, qui du reste est pareille au ventre. Les petites couvertures des ailes sont un peu dorées, et les pieds bruns.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

LE SOUÏ-MANGA A FRONT DORÉ. *Jeune âge.***PLANCHE VI.**

Brun clair ; poitrine et ventre tachetés.

ON ne peut douter que cet oiseau ne soit de la même espèce que le précédent ; car le port, la taille et le bec sont pareils. De plus, on reconnaît le beau vert doré du sommet de la tête, par quelques plumes naissantes, ainsi que le violet dont la gorge est ornée. Cependant cette dernière couleur n'étant pas encore parfaite, elle a moins d'éclat que celle du précédent. On peut être assuré que celui-ci est du premier âge, c'est-à-dire qu'il commence à se dépouiller des premières plumes, pour se revêtir de celles qui caractérisent l'adulte. Ce ne peut être la femelle, à moins qu'elle ne ressemble au mâle. Au reste, celle-ci est encore inconnue. Une couleur uniforme d'un brun clair est celle de la tête, du cou, des petites couvertures des ailes et de la queue ; elle est mélangée de taches tirant au noir sur le sinciput, et est plus foncée sur les grandes couvertures, les pennes des ailes et de la queue ; un gris-blanc borde ces pennes, mais seulement les latérales de cette dernière. Cette couleur couvre les parties inférieures du corps, et est parsemée de taches brunes. Ces deux teintes sont distribuées de manière que la dernière tient le milieu de chaque plume ; les pieds sont pareils à ceux du précédent.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

tres. Un beau bleu violet à reflets métalliques pare la tête, la gorge et le cou. La poitrine et le ventre sont d'un gris foncé : cependant il est plus clair sur les parties plus inférieures. On remarque au-dessous des ailes, sur les côtés de la poitrine, deux petites touffes de plumes d'un jaune paille. Le dessus du corps, le bord extérieur des pennes des ailes et de la queue sont d'un vert olive. Ces pennes sont brunes à l'intérieur, et brun-clair en dessous. Les plumes latérales de la queue étant les plus courtes lui donnent une forme arrondie. Le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur est d'un peu plus de 4 pouces et demi; celle du bec de 10 lignes; celle de la queue 1 pouce 5 lignes, et le vol, de 5 pouces un quart.

Cet oiseau a été apporté d'Afrique par Perrein : il est dans ma collection.

et à la forme de la plume et des barbes qui sont pareilles à celles que nous avons fait graver *pl. 1^{ère}, fig. 16, 17*. On ne peut mieux comparer les effets de ces couleurs qu'à ceux de l'arc-en-ciel. Un brun vineux et velouté qui contraste agréablement avec l'éclat des précédentes, colore le dessus du cou, le dos, le croupion et le ventre. Cet oiseau diffère encore de celui de Brisson, par la nuance des couvertures, des plumes des ailes et de la queue, qui sont d'une couleur cannelle clair, mais qui seraient brunes, suivant cet Ornithologiste.

Cet individu a les pieds noirâtres, et se trouve dans la collection de Dufrene.

LE SOUÏ-MANGA A CEINTURE BLEUE.

PLANCHE X.

Vert-doré ; bande bleue sur le haut de la poitrine ; ventre rouge.

CE bel oiseau a du rapport avec le Souï-manga à collier de Buffon, dont je parlerai dans la suite : mais il en diffère tellement par la grosseur et la taille, qu'on ne peut se permettre de les confondre, lorsqu'on les compare d'après nature. En outre, le rouge s'étend plus loin, et ne forme pas une seule bande transversale comme dans celui à collier. Peut-être pourrait-on en faire une variété ; mais cette distinction ne lui serait pas encore applicable, puisque j'ai vu plusieurs individus totalement pareils ; et une variété, comme je l'ai déjà dit, ne peut être qu'un accident qui se répète très-rarement avec la même uniformité. C'est pourquoi je crois pouvoir le désigner comme espèce particulière.

Elle se rencontre dans diverses parties de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Malimbe, et peut-être encore plus au Sud. Sa longueur est de cinq pouces une à deux lignes ; le bec a douze lignes, et est noir. Un vert-doré à reflets éclatans pare la tête, le cou, le dos, la gorge et les moyennes couvertures des ailes. Le croupion est d'un bleu brillant ; une bande de ce même bleu sépare la gorge de la poitrine, qui est rouge ainsi que le ventre. (Dans quelques individus, cette couleur prend une teinte souci.) Le bas-ventre et les cuisses sont d'un gris jaunâtre ; les ailes et la queue d'un brun plus clair sur les premières, et plus foncé sur la dernière. Cet oiseau porte la parure qui paraît être l'apanage des beaux Souï-mangas ; car deux touffes de plumes de couleur citron ornent les côtés du haut de la poitrine. Les pieds sont pareils au bec.

De la collection de Dufrêne.

cette couleur sur les côtés de la poitrine, dont le haut est séparé de la gorge par deux bandes transversales, la supérieure d'un violet brillant, et la seconde d'un beau rouge. Ce violet se change en bleu sur les couvertures des ailes, dont les pennes sont noires, ainsi que le ventre, le bec, les pieds et la queue; mais ce noir prend une teinte bleuâtre sur cette dernière. Longueur totale, quatre pouces et demi; du bec, douze lignes. Les mandibules sont très-fortes, très-arquées et d'une grosseur égale qui ne diminue que vers l'extrémité.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

LE SOUÏ-MANGA A COLLIER.

PLANCHE XIII.

Vert; collier bleu; haut de la poitrine rouge; ventre gris.

Le Grimpereau à collier du Cap de Bonne-Espérance. Brisson, Ornith. — Le Souï-manga à collier. Buffon, Ois. — *Certhia Chalybea*. Linné, *Syst. nat.* Collared creeper. Latham, Synop.

CE Souï-manga est répandu sur la côte occidentale de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, et peut-être encore plus au Sud. Quoique le plus commun, peu d'espèces ne paraissent aussi indéterminées; nous avons vu que plusieurs Ornithologistes le confondaient avec les deux précédens. Le Souï-manga à ceinture bleue paraîtrait encore plus s'en rapprocher, si on ne prenait pour guide que la disposition de ses couleurs les plus saillantes; mais d'après ce que j'ai dit, et par la comparaison des figures que nous donnons de ces deux oiseaux, on saisira facilement la différence qui existe entr'eux. On est encore plus incertain sur les nuances qui caractérisent les deux sexes. Les Naturalistes voyageurs se taisent sur cette distinction. Les autres n'ont que des conjectures vagues pour appuyer leur opinion. Brisson distingue la femelle du mâle par les couleurs du dessous du corps. Il dit qu'elles sont pareilles à celles du dessus, et qu'il y a seulement des mouchetures jaunes sur les flancs. D'autres la désignent par un plumage moins vif et une ceinture rouge qui descend plus bas. « Auquel cas, dit » Montbeillard, on doit reconnaître cette femelle dans le Souï-manga » observé au Cap de Bonne-Espérance par de Querohënt ». Pour moi, je crois que la description qu'il en donne, annonce plutôt un jeune mâle à l'époque de sa première mue. Cet Auteur soupçonne encore que ce pourrait être le Grimpereau des Philippines de Brisson (*t. 3, p. 613*), auquel il rapporte celui de Sonnerat¹. Enfin, plusieurs Naturalistes

¹ Pl. 50, fig. B, Voyage à la Nouvelle-Guinée. Cet oiseau dont je parlerai dans la suite, ne peut être le même que celui de Brisson, étant d'une taille inférieure de plus d'un pouce.

LE SOUÏ-MANGA A COLLIER. *Jeune âge.*

PLANCHE XIV.

Gris-roux; couvertures du dessous de la queue blanches.

Le Grimpereau du Cap de Bonne-Espérance. Brisson, Ornith. — *Certhia Capensis*.
Linné. *Syst. nat.* — Cape creeper. Latham, Synop.

Si les jeunes de cette espèce ne dérogent pas à la règle générale, et portent un habit qui participe des couleurs de leur mère, le plumage de cet oiseau serait un indice certain de celui de la femelle du précédent, qui, comme on vient de le voir, n'est pas encore déterminée.

Cet oiseau a quatre pouces de longueur; le bec de couleur brune a neuf lignes. Cette couleur est plus claire à la base de la mandibule inférieure. Un gris roussâtre et uniforme couvre les parties supérieures du corps; un gris blanc s'étend sur toutes les inférieures. Les seules couvertures de la queue, ses pennes et les pieds sont pareils au bec.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

le milieu de la gorge , de la poitrine et du haut du ventre. Leurs côtés, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-gris , qui s'éclaircit encore davantage sur ces dernières. Quelques plumes violettes parsemées sur le croupion, annoncent cette belle couleur qui , dans un âge plus avancé , doit le couvrir tout entier. Les plumes caudales sont noirâtres, et celles des ailes, brunes. La nuance des deux taches des flancs est aurore. Les pieds sont noirs.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

LE SOUÏ-MANGA A CEINTURE MARRON, *Femelle.*

PLANCHE XVII.

Vert-olive en dessus; jaune-olivâtre en dessous.

Le Grimpereau pourpré des Philippines femelle. Brisson, Ornith. Buffon, Ois. Linné, *Syst. nat.* Latham, Synop.

CET oiseau reconnu par tous les Ornithologistes pour une femelle, est une preuve convaincante que, dans plusieurs espèces de Souï-mangas, des couleurs très-différentes caractérisent les deux sexes. La richesse et l'éclat paraissent réservés au mâle, l'uniformité et la simplicité à la femelle : mais, quoique privée des nuances qui éblouissent par la multiplicité et le jeu pétillant de leurs reflets, cette femelle n'en plaît pas moins à la vue. Le vert et le jaune agréablement fondus sur son plumage, un port élégant, une taille svelte et bien proportionnée, la feront toujours distinguer parmi les autres oiseaux. Vue isolément, elle est très-jolie; vue près du mâle, elle plaît encore.

Un brun léger nuancé de vert, couvre le dessus du corps, les ailes et la queue : un jaune olivâtre le remplace sur les parties inférieures. Sa longueur égale celle du précédent. Le bec et les pieds sont bruns.

De la même collection.

ailes; le noir celles de la queue, à l'exception des latérales qui sont en partie d'un gris-brun. La femelle pourrait aisément être confondue avec la précédente. Brisson, qui le premier l'a fait connaître, la décrit ainsi: taille un peu inférieure, dessus du corps d'un brun olivâtre, dessous d'un jaunâtre mêlé de cette dernière couleur; ailes, queue, bec et pieds pareils à ceux du mâle.

Cet oiseau est dans le Muséum d'Histoire Naturelle.

Le Coopérateur de Buffon donne à cette espèce une variété qui a la gorge, le cou et la poitrine couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus et violets. De plus, elle diffère de celui-ci par la multiplicité de ses colliers, qui, selon lui, sont au nombre de quatre, dont l'inférieur est violet noirâtre, le suivant marron, l'autre brun; enfin, le quatrième jaune. Elle a aussi les taches de cette dernière couleur; le dessous du corps d'un gris olivâtre; le dessus d'un vert foncé, avec des reflets bleus, violets, etc. Les plumes des ailes, les plumes et couvertures supérieures de la queue sont d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre. Longueur totale un peu moins de quatre pouces; bec dix lignes; queue carrée¹.

¹ Je crois que Gmelin a eu raison d'en faire une espèce particulière, sous le nom de Grimpereau de Manille (*Certhia Manilensis*); car cet Oiseau diffère assez du Souï-manga par les couleurs et leur distribution; d'ailleurs, il est plus petit. Nous n'avons pu découvrir ce bel oiseau, qui était autrefois dans la collection de Mauduit; c'est pourquoi nous n'en donnons pas la figure.

LE SOUÏ-MANGA CARMÉLITE.

P L A N C H E X X.

Corps de couleur fuligineuse ; ailes et queue brunes.

JE regarde cette espèce comme nouvelle ; du moins je n'ai pas trouvé dans les Auteurs une description qui puisse lui être appliquée. Comme les couleurs éclatantes et à reflets sont isolées sur quelques parties du corps de ce Souï-manga, on pourrait croire qu'il est encore à l'une de ces époques où la Nature ébauche la superbe robe dont elle revêt un grand nombre d'oiseaux de cette famille : mais Perrein s'étant procuré à Malimbe beaucoup d'individus pareils à celui-ci, il est à présumer qu'ils avaient acquis les couleurs qui caractérisent l'âge avancé ; cela me paraît d'autant plus vraisemblable, qu'il les a observés dans la saison des amours et qu'il désigne les femelles par un plumage plus sombre et sans éclat. Ses mœurs et ses habitudes sont les mêmes que ceux des précédens.

On remarque entre le bec et l'œil de ce Souï-manga une petite tache noire ; un violet éclatant couvre le front, la gorge et les petites couvertures des ailes. Tout le reste du corps est d'une couleur de suie ou carmélite, veloutée, plus claire sur le dessus du cou et le haut du dos ; le dessus des ailes et de la queue est d'un brun changeant en violet ; le dessous noir ; un petit faisceau de plumes d'un jaune citron, placé sur chaque côté de la poitrine vers l'insertion des ailes, coupe agréablement la couleur uniforme du dessous du corps. Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, dix lignes, noir ainsi que les pieds ; tarsi, sept lignes ; vol, cinq pouces un quart ; queue, un pouce cinq lignes.

La femelle est privée de la plaque violette sur le front.

Cet individu est dans ma collection.

LE SOUGNIMBINDOU.

PLANCHE XXII.

Plumes de la gorge mélangées de violet, de bleu et de vert brillant; poitrine et ventre rouges; couvertures des ailes et de la queue, d'un vert-doré.

CE nom de *Sougnimbindou* est celui que les habitans de Malimbe donnent indistinctement à tous les Grimpereaux-Souï-mangas qui fréquentent leur pays. Cette manière de nommer toute une même famille suffit pour la distinguer d'une autre; mais elle confond ensemble ses diverses branches. Cependant, comme l'expérience prouve qu'un nom vulgaire quelconque appliqué à un oiseau, indique presque toujours quelque trait de son physique ou de ses mœurs, il est à présumer que celui de *Sougnimbindou* en désigne un ou plusieurs, communs à tous les Souï-mangas de cette contrée. Au reste, si cette conjecture n'est pas fondée, ce nom ne doit point être rejeté pour cela, puisque sa connaissance, comme locale, est utile et même nécessaire au Naturaliste voyageur, pour parvenir avec plus de facilité au but de ses recherches. Je l'ai donc conservé, mais en le restreignant à une seule espèce. Si cette dénomination désigne une brillante parure, qui peut mieux la mériter que ce magnifique oiseau? Il surpasse tous les Souï-mangas, par une taille plus grande et des couleurs dont l'harmonie et la beauté ne laissent rien à désirer. Sa robe réunit le coloris, le velouté des fleurs, l'éclat des métaux, les reflets des pierres les plus resplendissantes. Le violet pourpré, l'azur et le vert cuivré règnent sur sa gorge; cette riche alliance est séparée du rouge velouté de la poitrine par une étroite ceinture d'un vert doré éclatant; toutes ces nuances s'isolent sur les autres parties du corps. Le bleu d'azur couronne la tête; le vert doré domine sur l'occiput et le dessus du corps: un rouge foncé couvre le ventre et ses côtés; enfin, le tout est ombré par le brun noirâtre des pennes des ailes et de la queue; l'iris est rouge; les mandibules et les pieds sont noirs. Longueur totale, six pouces; bec, treize lignes.

Nous devons au Naturaliste Perrein la connaissance de cette nouvelle et très-rare espèce, dont le genre de vie ne diffère pas de celui des précédens: il possède l'individu que nous venons de décrire, le seul qui soit en France.

LE SOUÏ-MANGA VERT ET BRUN.

PLANCHE XXIV.

Vert ; poitrine d'un bleu violet nuancé de rouge terne ; ventre , ailes et queue bruns.

ON pourrait regarder cet oiseau comme une variété du Souï-manga à collier , car leur plumage a de grands rapports ; mais celui-ci diffère de l'autre , en ce que le ventre est brun , que les ailes et la queue sont d'une teinte plus foncée ; ce qui le distingue plus particulièrement , c'est la privation des deux petits faisceaux de plumes jaunes qu'on remarque sur les côtés de la poitrine de celui à collier : enfin , la différence se saisira aisément , en comparant les deux figures de ces oiseaux faites d'après nature ¹. D'après le sens que je donne au mot variété ² , je regarde ce Souï-manga comme une nouvelle espèce , dont nous devons la connaissance au Naturaliste Perrein. Très-nombreuse à Malimbe , elle a les mœurs et les habitudes des précédens. Qu'on ajoute à ce que j'ai déjà dit de son physique un joli vert avec quelques reflets métalliques , colorant la tête , le cou , la gorge , le dos et les plumes scapulaires ; une taille , un bec et des pieds pareils à ceux du Souï-manga varié ; l'on aura une idée complète des dimensions et des couleurs de cet oiseau.

De la collection de Perrein.

¹ Voyez planch. 13 et 24.

² Voyez pag. 12, note 4, Histoire des Oiseaux de Paradis.

JEUNES SOUÏ-MANGAS.

PLANCHES XXVI et XXVI bis.

Brun; ventre jaune pâle; ailes et queue brunes.

L'AGE de ces oiseaux est plus aisé à déterminer que celui du précédent; car on voit, sur diverses parties du corps, des couleurs indicatives de l'époque où ils quittent l'habit de l'enfance, pour se revêtir de celui de l'adulte. Le croupion, les pennes de la queue et les petites couvertures des ailes du premier offrent quelques rapprochemens avec le Souï-manga à collier; mais son bec est plus court et plus mince. D'un autre côté, les nouvelles plumes qu'on voit sur la poitrine ressemblent à celles de l'Éclatant, c'est-à-dire qu'elles sont noirâtres à leur base, vertes dans leur milieu, et rouges à l'extrémité: c'est le seul rapport qu'il ait avec ce dernier. On pourrait encore le rapprocher de quelqu'autre espèce; mais il n'en résulterait que des conjectures vagues: c'est pourquoi, d'après une pareille incertitude, je ne le donnerai que comme un jeune oiseau de cette famille.

Cet individu a quatre pouces; le bec brun et long de sept lignes; la tête, le cou, le haut du dos d'un brun-clair; le croupion, les petites couvertures des ailes d'un vert doré; la gorge et la poitrine grises: ces couleurs ne sont pas pures; elles sont mélangées de brun sur le bas du dos, de bleu sur le croupion et sur la poitrine; les pennes latérales de la queue sont bordées de gris-blanc; les pieds sont bruns.

Du cabinet de Dufrene.

LE SECOND (*pl. 26 bis*) est à-peu-près du même âge que celui ci-dessus. La force, la longueur et la courbure de son bec le rapprochent du Souï-manga pourpre. Une teinte brune est répandue sur la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue; une teinte jaune-sale couvre le dessous et les côtés du cou, la gorge, le ventre et le bas-ventre; la poitrine, sur laquelle on apperçoit quelques plumes vertes, est d'un ton plus foncé; un vert brillant borde les moyennes couvertures qui sont bleues, colore les petites et celles du dessus de la queue dont les deux pennes latérales sont bordées de blanc. Longueur totale, quatre pouces trois quarts; bec, treize lignes, noir ainsi que les pieds.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

 LE SOUÏ-MANGA GRIS.

PLANCHE XXVIII.

Gris; paupières blanches; ventre et couvertures inférieures de la queue jaunâtres.

CET oiseau, n'ayant pas les mandibules dentelées, se rapproche des deux petites espèces dont nous parlerons par la suite. Son ensemble présente des rapports avec le Souï-manga de l'île de Bourbon décrit dans Buffon (*certhia burbonica*, Gmelin.); mais sa taille est moindre de près de quinze lignes et son bec d'environ quatre'. Du reste, celui de Buffon ne diffère que par des nuances plus foncées et plus belles sur quelques parties du corps. Ne se pourrait-il pas qu'il fût un mâle, et celui-ci une femelle de la même espèce? Ce Souï-manga se trouve aussi dans l'Inde; mais j'ignore dans quelle partie: il a été apporté par un des Naturalistes qui ont été à la recherche de la Peyrouse.

Cet oiseau a trois pouces deux tiers; le bec long de neuf lignes, brun en dessus et jaunâtre en dessous vers sa base. Le gris domine sur la tête, le cou, le menton, la gorge et la poitrine, mais avec des nuances différentes. Sur la première il est verdâtre; ardoisé sur le second; presque blanc sur le troisième; roux sur la poitrine et la gorge. Le vert qui colore les autres parties du corps devient olivâtre sur le dos, jaunâtre sur le croupion et les petites couvertures des ailes; les pennes sont, ainsi que les caudales, bordées de cette couleur à l'extérieur et brunes à l'intérieur. Les intermédiaires, étant les plus courtes, rendent la queue fourchue; les pieds sont jaunâtres et les ongles noirs.

Cet oiseau est dans la collection du professeur Brongniart.

' N'y aurait-il pas erreur dans la description de Montbeillard? car l'oiseau figuré de grandeur naturelle (pl. enl. 681, fig. 2.) est à-peu-près de la taille de celui-ci. J'observerai qu'il a aussi les paupières blanches; ce dont cet Auteur ne parle pas.

 LE SOUÏ-MANGA A GORGE BLEUE FEMELLE.

P L A N C H E X X X.

Olivâtre clair ; gorge jaune ; ailes et queue brunes.

Grimpereau de l'île de Luçon. Sonnerat, *Voy. à la Nouvelle-Guinée*, pl. 50, fig. B.
 — *Certhia Philippina*. Gmelin, *Syst nat.* — Philippian creeper. Latham, *Synop.*

SONNERAT soupçonne que cet oiseau est la femelle du précédent. Montbeillard le rapporte au Grimpereau des îles Philippines de Brisson¹. Ce dernier a quatre pouces trois quarts ; son bec, douze lignes. Celui de Sonnerat a un pouce de moins et le bec plus court de quatre lignes. Cette grande différence permet-elle ce rapprochement qu'ont fait aussi Gmelin et Latham : ils ajoutent de plus, d'après Linné, que l'oiseau de Brisson a les deux pennes intermédiaires de la queue très-longues. Il est probable que ces deux Méthodistes ont vérifié ce fait ; mais ayant écrit depuis Montbeillard qui paraît en douter, ils auraient dû faire mention de cette vérification. Au reste, j'adopte l'opinion de Sonnerat qui s'est procuré cet oiseau dans le même pays que le précédent, d'autant plus que toutes les dimensions sont les mêmes. La couleur olivâtre qui recouvre le dessus du corps de cet oiseau, est plus claire que celle du mâle, et le jaune qui teint, dans celui-ci, tout le dessous du corps, a moins d'éclat. Le bec et les pieds sont noirs.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

¹ C'est à mon avis, dit Montbeillard, le Grimpereau B de la pl. 50 de Sonnerat. Voyez tom. 10, pag. 258, édit. in-12.

LE SOUÏ-MANGA A GORGE VIOLETTE.

P L A N C H E X X X I I.

Dos mordoré; poitrine rouge; ailes noires.

Grimpereau de l'île de Luçon. Sonnerat, Voy. à la Nouvelle-Guinée, pl. 30, fig. D.
Souï-manga à gorge violette et poitrine rouge. Var. Buffon, Ois. — *Certhia spirata*.
Linné, *Syst. nat.* — Red breasted, var. B. Latham, Synop.

CET oiseau regardé par Montbeillard et les Ornithologistes qui l'ont décrit depuis comme une seconde variété du Souï-manga marron pourpré à poitrine rouge, en diffère par une taille moindre de cinq lignes, et quelques couleurs autrement nuancées. Nous en devons la connaissance à M. Sonnerat, qui a enrichi l'Ornithologie d'un grand nombre de nouvelles espèces. Ce Souï-manga a les plumes de la tête vertes; la gorge d'un violet lustré; la poitrine d'un rouge qui tient le milieu entre le vermillon et le carmin; les petites couvertures des ailes mordorées, et le pli d'un vert brillant; le croupion, les pennes et les couvertures supérieures de la queue, d'une couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre; les inférieures d'un vert terne; le ventre jaune; le bec et les pieds noirs. Longueur totale, trois pouces sept lignes; bec, huit lignes.

Du Muséum d'Histoire naturelle.

LE SOUÏ-MANGA A CEINTURE ORANGÉE.**PLANCHE XXXIV.**

Vert ; bande transversale orangée sur la poitrine ; ailes brunes , queue noirâtre.

NE connaissant ni les mœurs , ni même le pays qu'habite cet oiseau , je suis forcé de me restreindre à la seule description de son plumage. Cet individu de la taille du précédent est paré de plusieurs des belles nuances qui caractérisent cette charmante famille. Une teinte verdâtre à reflets bleus , règne sur la tête et le dos ; un vert qui dispute à l'or son éclat , fait la parure de la gorge , des petites couvertures des ailes , du croupion et des barbes extérieures des pennes caudales ; sur le haut de la poitrine ce vert se change en bleu : une bande orangée lui succède , et le sépare du noir verdâtre qui couvre la partie inférieure et le ventre. On remarque encore sur ce Souï-manga les deux taches jaunes qui distinguent le plus grand nombre de ces oiseaux. Le bec long de huit lignes est noir ainsi que les pieds.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

LE SOUÏ-MANGA ROUGE ET GRIS.

PLANCHE XXXVI.

Parties antérieures d'un rouge vermillon; ventre gris; ailes et queue noires.

CET oiseau qui habite aussi dans les Indes orientales, pourrait encore se rapporter au précédent. Sa taille, son bec ¹, ses teintes sont les mêmes; mais le rouge est d'une nuance un peu différente, et s'étend sur d'autres parties du corps. Il pare la tête, le dessus du cou, le dos, la gorge et le haut de la poitrine; la partie inférieure de cette dernière est grise; les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les petites des ailes offrent une belle teinte bleue; le bec et les pieds sont noirs.

Parmi les Grimpereaux dont le rouge est la couleur dominante, plusieurs ont des rapports avec ceux-ci; et si l'on ne consultait que les descriptions, il en est même qu'on pourrait aisément confondre avec eux; quoiqu'ils soient d'espèces différentes, et qu'ils habitent des contrées très-éloignées les unes des autres: tels que les Grimpereaux, *cardinal*, *scarlet*, *crimson* de Latham. Il faut pour en saisir les différences pouvoir les comparer d'après nature ou des figures exactes.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

¹ Ces deux petits Souï-mangas diffèrent des précédens par la conformation de leur bec; il est plus court, très-peu arqué, et privé des petites dents que nous avons remarquées dans celui des autres. Le bec de celui-ci est figuré, pl. 1, n° 9.

 LE GRAND SOUÏ-MANGA A LONGUE QUEUE, *Femelle.*

P L A N C H E X X X V I I I .

Gris cendré jaunâtre ; ailes et queue d'un brun changeant en vert et bordées de blanchâtre.

QUOIQUE ces Souï-mangas soient communs au Cap de Bonne-Espérance, on n'a aucuns renseignemens certains sur le plumage des femelles et des jeunes. Ce qu'en ont dit les Auteurs, et ce que j'en dirai moi-même n'est que conjectural. Si, dans cette race, les deux sexes se ressemblent, cet individu ne serait pas une femelle, mais un jeune ; si au contraire la femelle, comme dans beaucoup d'espèces, diffère du mâle par des couleurs moins brillantes, il est à présumer qu'il en est une. La même présomption existerait encore, si ces oiseaux ne dérogent pas à la règle presque générale qui donne aux jeunes un plumage analogue à celui de leur mère. Celle que désigne Montbeillard diffère de cet individu par la longueur des pennes intermédiaires de la queue et quelques plumes d'un beau vert, éparses sur le dos, le croupion et la poitrine ; d'après la couleur de ces plumes et la longueur de ces pennes, cet oiseau ne serait-il pas un jeune mâle qui commence à prendre l'habit des vieux¹ ? Je le pense, vu que cet excédent des plumes intermédiaires est ordinairement un attribut des mâles ; qu'on ajoute à cela la teinte verte de quelques plumes, pareille à celle du précédent ; mes conjectures paraîtront aussi bien fondées qu'elles peuvent l'être, lorsqu'on n'a pour guide que des peaux ou des mannequins.

Tout le dessus du corps de ce Souï-manga est d'un gris-cendré jaunâtre ; une ligne jaune part des coins de la bouche, et s'étend le long du cou et de la gorge, qui sont, ainsi que les parties postérieures, d'un jaune sale, mais plus clair sur le ventre et le bas-ventre : on remarque une petite tache jaunâtre auprès des yeux. Longueur totale, un peu plus de cinq pouces ; bec, quatorze lignes, noirâtre, ainsi que les pieds.

Cet oiseau est dans la collection d'Audebert.

¹ Je considère aussi le Grimpereau cendré de Latham comme un jeune mâle, mais moins avancé en âge que celui de Montbeillard.

 LE PETIT SOUÏ-MANGA A LONGUE QUEUE.

PLANCHE XL.

Vert doré; poitrine rouge sanguin; deux faisceaux de plumes d'un beau jaune sur les côtés.

Grimpereau à longue queue du Sénégal. Brisson, Ornith. — Le Souï-manga vert-doré changeant à longue queue. Buffon, Ois. — *Certhia pulchella*. Linné, *Syst. nat.* — Beautiful creeper. Latham, Synop.

QUOIQUE je rapporte cet oiseau à celui des Ornithologistes cités ci-dessus, il existe entre eux, sur-tout dans les proportions du corps, des différences que je dois faire remarquer; le plumage étant à-peu-près le même, j'ai cru pouvoir les réunir. Peut-être sont-ce deux espèces distinctes l'une de l'autre. Mais je n'ai pu me procurer en nature celui du Sénégal, pour pouvoir les comparer¹. Celui-ci habite à Malimbe, où Perrein l'a vu vivant. Il y est très-commun; il se plaît constamment, dit ce Naturaliste, au milieu des fleurs dont il suce le miel, comme les Colibris.

Ce charmant petit Souï-manga a la tête, le cou, le dos, la gorge, les petites couvertures des ailes, le croupion et le dessus de la queue d'un vert-doré à reflets violets. Cette couleur borde aussi les deux pennes intermédiaires; le ventre, les cuisses, les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris verdâtre; le brun est la couleur des ailes et des pennes caudales, mais il prend une teinte violette sur ces dernières. Le bec, les pieds, les ongles et l'iris sont noirs. Grosseur du pouillot; longueur totale, six pouces une ligne; bec, huit lignes; queue entière, trois pouces cinq lignes; pennes intermédiaires, étroites et dépassant les autres de deux pouces deux lignes; pieds, sept lignes; doigt du milieu, quatre lignes; vol, cinq pouces un quart².

Cet oiseau est dans ma collection.

¹ Il faut remarquer que les couleurs du Souï-manga (pl. enl. de Buffon, n° 670, fig. 1) ne sont pas conformes à celles que lui donne Montbeillard dans sa description. La poitrine est mélangée de vert et de rouge; de plus il est beaucoup plus gros. Généralement il est très-difficile à reconnaître. Cet oiseau diffère du nôtre par la privation des deux faisceaux de plumes jaunes, et par la couleur du ventre, des côtés et des couvertures du dessous de la queue. Il diffère encore dans les diverses proportions du corps qui sont ainsi décrites par Montbeillard. Longueur totale, sept pouces deux lignes; bec, huit lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie; vol, six pouces un quart; queue, quatre pouces trois lignes; pennes intermédiaires plus longues que les autres de deux pouces huit lignes.

² » La femelle, dit Montbeillard, a le dessus brun-verdâtre; le dessous jaunâtre varié de brun;

(Sonnerat, *ibid.* pl. 117, fig. 2). Cet oiseau de la taille du Souï-manga à dos rouge, a la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue d'un gris-cendré bleuâtre; la gorge et le devant du cou de la même couleur, mais plus claire; une tache triangulaire d'un jaune orangé sur le dos; la poitrine et le ventre de cette même teinte; les couvertures inférieures de la queue d'un jaune clair; l'iris jaune; le bec et les pieds noirs.

Le SOUÏ-MANGA GRIS DE LA CHINE, *Certhia grisea* (Sonnerat, *ibid.* pl. 117, fig. 3), est de la taille de la Mésange de France, et a le dessus de la tête, du cou, le dos et les couvertures des ailes d'un gris cendré; la gorge, la poitrine et le ventre d'un roux très-clair; les plumes des ailes d'un brun terreux; la queue étagée et composée de dix plumes; les deux premières brunes, et terminées par une bande transversale noire; les latérales grises, avec une bande noire, longitudinale, demi-circulaire vers l'extrémité; l'iris rouge; le bec noir; les pieds jaunes.

Le SOUÏ-MANGA CUIVRÉ, *Certhia poleta* (Sparman, *Mus. carls.* fasc. 3, tab. 59). Je rapporte cet oiseau au Souï-manga pourpre, dont il ne diffère qu'en ce que les ailes et les parties postérieures du corps sont d'un brun noir. Le *Certhia scarlatina* du même Auteur est rapporté par lui-même au Souï-manga à collier, dont il ne diffère que par la couleur du ventre.

Le SOUÏ-MANGA ORANGÉ, *Certhia aurantia* (Gmelin.). Smeathman qui a fait connaître cet oiseau, nous apprend qu'il se trouve en Afrique. Longueur, quatre pouces; bec noir; pieds obscurs; dessus du corps vert; dessous jaunâtre; gorge orangée; plumes des ailes et de la queue noires.

Le SOUÏ-MANGA A QUEUE FOURCHUE, *Certhia melanura*. Sparman (*Mus. carls. fasc. 1, pl. 5*) nous dit qu'il habite le Cap de Bonne-Espérance. Il a le bec noir; la tête et le dos violets; la poitrine et le ventre inclinant au vert; les couvertures des ailes brunes et bordées d'olivâtre; la queue assez longue, fourchue et noire; les pieds de cette couleur; les ongles jaunâtres; quelques plumes des ailes bordées à l'extérieur de grisâtre: longueur, six pouces deux lignes.

Le SOUÏ-MANGA A BEC ROUGE, *Certhia erythrorhynchus* (Red-billed creeper. Latham, *Synop. Suppl.*), a un peu plus de trois pouces; le bec rouge et terminé de noir; le dessus de la tête, une partie du cou et le dos de couleur olive; la poitrine et le ventre blancs; les ailes, la queue,

doré; les côtés, le dessus du cou, le dos et les plumes scapulaires d'un beau noir velouté; le bas du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et les petites du dessus des ailes d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli; la gorge d'un violet éclatant; la poitrine d'un beau marron pourpré; le ventre, les ailes, la queue noirs; les pennes caudales bordées de violet. Grosseur du Roitelet; longueur, trois pouces cinq lignes; bec, sept lignes, noirâtre; pieds, gris-brun. Brisson dit que cet oiseau et le précédent habitent le Brésil. Cependant je les réunis aux Souï-mangas; car j'ai peine à croire qu'ils se trouvent en Amérique. Ils ont trop de rapport dans leurs couleurs avec les Grimpereaux de cette tribu qui n'habitent que l'Afrique. Ma présomption est d'autant plus fondée, que cet Auteur a donné d'autres oiseaux comme venant du Brésil, et qui ne se trouvent que dans l'ancien continent. J'ai moi-même reçu de Lisbonne des oiseaux qu'on me mandait appartenir aussi à la même contrée, mais qui venaient des possessions portugaises en Afrique.

Gmelin a décrit, parmi les Colibris, un individu, sous le nom de *Trochilus varius*, qui habite, selon lui, l'Amérique méridionale. Ses couleurs ont des rapports avec le précédent. Ce ne peut être un Colibri, puisqu'il dit lui-même qu'il a douze pennes à la queue. C'est ainsi qu'il le dépeint. Vert-doré; brun blanchâtre en dessous; double bande pectorale de bleu-vert et de rouge de sang; pennes des ailes d'un bleu pâle; couvertures supérieures de la queue d'un bleu-vert; queue longue d'un pouce et demi, brune, nuancée de vert, et terminée de blanchâtre. Longueur, quatre pouces et demi; bec et pieds noirs.

Le SOUÏ-MANGA DE MACASSAR, *Certhia Macassariensis* (Séba, t. 1, pag. 100, pl. 63, fig. 3.). Brisson a fait des Colibris de cet oiseau et des deux suivans; mais Latham, d'après l'opinion des Ornithologistes qu'il n'en existe point dans l'ancien continent, les a réunis aux Grimpereaux. Il me paraît fondé, d'autant plus qu'on ne doit la connaissance de ces oiseaux qu'à Séba qui vivait dans un temps où l'on confondait les Grimpereaux d'Afrique et de l'Inde avec les Colibris. Cet oiseau a la grosseur du Roitelet; quatre pouces et demi de longueur; le bec long de onze lignes; la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue d'un brun foncé; le reste du corps vert-doré; le bec blanchâtre; les ongles noirs.

Le SOUÏ-MANGA BLEU DES INDES, *Certhia Indica* (Séba, Thes. 2, p. 20, t. 19, fig. 2), a quatre pouces et demi; le bec long de quinze lignes; la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau blanc; le reste du corps d'un bleu foncé; le bec et les pieds noirs.

68 HIST. NAT. DES GRIMPEREAUX SOUI-MANGAS.

vert noirâtre ; pieds noirs. Cet Ornithologiste a joint aux Grimperaux, le ROSSIGNOL DE MURAILLE DES INDES de Sonnerat (*Indigo creeper*, *Suppl. p. 130.*). Cependant l'exact Observateur français ne l'a pas reconnu pour tel, puisqu'il ne l'a pas placé avec les Grimperaux du même pays qu'il a décrit. En outre, il ne fait pas connaître la forme du bec, ni même M. Latham, c'est pourquoi je l'ai exclu de ce genre.

FIN DES GRIMPEREAUX SOUI-MANGAS.

à ce caractère celui du plumage , on verra que les Guit-guits que je décris offrent des différences assez remarquables. Quoique la Nature leur ait refusé ces couleurs métalliques qui distinguent les Souï-mangas , ils n'en sont pas moins beaux ; des teintes mates et brillantes , telles que le jaune-doré , l'aigue-marine , le bleu azuré , le noir velouté , composent leur parure. Les uns ont de l'analogie avec les Souï-mangas dans leurs habitudes et leur nourriture , les autres avec les Grimpereaux proprement dits ; plusieurs ne vivent que d'insectes ; d'autres y joignent le suc des fleurs. Ils se distinguent particulièrement des derniers , en ce qu'ils ne grimpent pas comme eux ; du moins ceux que j'ai observés n'ont pas cette habitude. Je présume qu'il en est de même pour les autres , puisqu'aucun Voyageur ni aucun Ornithologiste n'en ont parlé jusqu'à présent. La beauté de leur robe a attiré presque seule l'attention des hommes. Il faut espérer qu'enfin un Naturaliste zélé pour les progrès de l'Ornithologie observera leurs habitudes , étudiera leurs mœurs , et les surprendra dans leurs amours , afin de compléter leur histoire.

Le Guit-guit dont il s'agit se trouve au Brésil , à la Guiane et à Cayenne : quoiqu'il y soit commun , on n'en connaît que le physique. Les uns ont les pieds orangers ; d'autres les ont jaunes ; celui-ci les a noirs ; dans tous , les ongles sont de cette dernière teinte. Le dessus de la tête est d'une couleur d'aigue-marine ; les côtés , tout le dessous du corps , les moyennes couvertures des ailes , les supérieures de la queue , le bas du dos et le croupion sont d'un bleu d'outre-mer ; les plumes de la poitrine et du ventre sont de trois couleurs , brunes à la base , vertes dans le milieu , et bleues au sommet ; mais étant bien rangées , bien couchées les unes sur les autres , le bleu seul paraît. Un noir velouté enveloppe l'œil et couvre le reste du plumage , à l'exception des couvertures subalaires , le dessous et les bords intérieurs des pennes des ailes qui sont d'un beau jaune. Longueur totale , quatre pouces un tiers ; bec , huit lignes , noir , ainsi que les yeux ; langue terminée par plusieurs filets , selon Marcgrave. La femelle , dit Montbeillard , a les ailes doublées de gris jaunâtre.

Cet oiseau est dans la collection de Desray.

sition journalière , on jugera combien doivent être nombreuses les variétés que fait un pareil mélange pendant la mue. Il n'est donc pas surprenant que le Naturaliste erre , s'il ne peut comparer un grand nombre d'individus. Cependant il est des caractères communs au jeune en mue et au vieux , d'après lesquels on reconnaît qu'ils sont de la même espèce : les ailes sont dans l'un et l'autre doublées de jaune , et les nouvelles plumes de la poitrine et du ventre ont aussi les trois couleurs que j'ai désignées dans la description du précédent. En outre , dans les oiseaux , chaque espèce a ses rapports particuliers , une analogie naturelle qu'indiquent la grosseur , la taille , le port , un air de famille ; cet ensemble enfin qui trompe rarement celui qui les a observés dans la nature.

Ce jeune Guit-guit a la tête , le cou , le dos , le dessous du corps , les couvertures des ailes et de la queue , mélangés de bleu , de vert et de roux-clair ; l'aigue-marine se réunit à ces couleurs sur le sommet de la tête , et le blanc-sale sur ses côtés. Longueur totale , quatre pouces un tiers ; bec , huit lignes , noir ; pieds noirâtres.

Cet oiseau est de la collection de Dufrière.

 LE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU, OU LE BICOLOR.

P L A N C H E X L I V.

Noir et bleu.

Grimpereau bleu de Cayenne. Brisson, Ornith. — Variété du Guit-guit noir et bleu. Buffon, Ois. — *Certhia cærulea*. Syst. nat. — Blue creeper. Latham, Synop.

MONTBEILLARD a fait de ce Guit-guit une variété de l'espèce précédente. Il s'en rapproche, il est vrai, par sa robe noire et bleue, et par les plumes de la poitrine nuancées de même : mais il n'a pas sur la tête la teinte d'aigle-marine, ni les ailes doublées de jaune : en outre, sa queue est plus courte, et sa taille inférieure. Cette petitesse des plumes caudales et de la queue n'est point due, comme le pense ce Naturaliste, à la jeunesse ou à la mue, puisque ces plumes ont acquis leur longueur naturelle, et que l'oiseau est sous un plumage parfait ; c'est de quoi je me suis assuré sur beaucoup d'individus : je ne balance donc pas à le donner pour une espèce particulière, tel que l'ont fait les autres Ornithologistes.

Ce Guit-guit met de l'art dans la construction de son nid ; quoiqu'il n'emploie pour matériaux que des pailles grossières et des brins d'herbes fermes, il lui donne une forme ¹ qui met les petits et la mère à l'abri du grand nombre d'ennemis qu'ont, sous ces climats chauds, les petits volatiles. Le Brésil, Cayenne et la Guiane sont les contrées qu'il habite.

Deux couleurs seules parent le corps de cet oiseau : le noir règne sur l'espace qui est entre le bec et l'œil, les mandibules, la gorge, les ailes et les plumes de la queue : le bleu domine sur le reste du plumage, et prend sur quelques individus une nuance violette. Longueur totale, près de quatre pouces ; bec, huit lignes ; la couleur des pieds varie comme celle des précédents. Latham fait mention d'un individu qui a le bec et les pieds rouges (Suppl. to Synop.).

Cet oiseau est dans ma collection.

¹ Voyez le Discours préliminaire des Grimpereaux de cet ouvrage, pag. 7.

LE JEUNE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU. ¹**PLANCHE XLVI.**

Dessus du corps vert ; dessous varié de vert, de jaunâtre, de brun et de blanc sale.

JE rapporte à ce jeune Guit-guit le Grimpereau à joues jaunes de Latham (Yellow cheeked creeper. Synop. *Certhia ochrochlora*. Gmelin, *Syst. nat.*), qui ne diffère que par quelques taches bleues sur la poitrine et les flancs : ces taches indiquent que l'oiseau commence à se parer des couleurs de l'âge avancé. Celui-ci en est privé. Tous les deux habitent le même pays.

Le dessus de la tête et du corps est vert, ainsi que les bords des plumes de la queue et des ailes, dont l'intérieur est gris-brun. Un jaune sale couvre la gorge ; la poitrine, le ventre sont verts, jaunes et blanchâtres. Ces trois couleurs forment des lignes longitudinales, dont la dernière occupe le milieu. Longueur totale, trois pouces trois quarts ; bec, huit lignes, noir ; pieds bruns.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

¹ Ce Guit-guit est figuré dans l'édition *in-12*. de Buffon (tom. 10 des Oiseaux, pl. 6, pag. 230) sous le nom de Grimpereau de la Guiane : c'est en vain que j'y ai cherché la description.

LE GUIT-GUIT VERT, *Femelle.*

P L A N C H E X L V I I I .

Tête, dessus et dessous du corps verts.

Le Guit-guit tout vert, troisième Variété du Guit-guit vert et bleu à tête noire.
Buffon, Ois. — *Certhia spiza*, Var. Gmelin, *Syst. nat.* — All green creeper,
Var. C. Latham, Synop.

A P R È S avoir comparé cet oiseau à celui figuré dans Edwards (pl. 348) et dans Buffon (pl. enl. 682, fig. 1), j'ai reconnu qu'il existait entr'eux des rapports si grands, qu'ils ne permettent pas de les séparer. Je présume que c'est la femelle du précédent qui n'est pas encore connue, ou un jeune oiseau de la même espèce, mais moins avancé en âge que le jeune mâle dont je parle ci-après. Cette femelle diffère du mâle, en ce que la tête n'est pas noire, et que ses couleurs sont plus ternes. Le vert est généralement répandu sur son plumage, mais il diffère dans ses nuances; il est plus tendre sur les parties inférieures que sur les supérieures, et prend une teinte jaune sur le menton et la gorge; les plumes primaires sont brunes à leur extrémité, bordées de vert à l'extérieur, et grises en dessous; les intermédiaires de la queue sont pareilles au dos, et les latérales aux primaires. Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes, de couleur de corne, mais plus foncée en dessus; pieds bruns.

De la collection de Dufrene.

LE GUIT-GUIT A TÊTE GRISE.*P L A N C H E L.*

Dessus du corps vert olive ; dessous jaune ; front et joues noirs.

LE pays qu'habite cet oiseau , sa taille , son bec , son front noir , paraissent par leur conformité avec ceux des précédens le rapprocher de leur espèce : mais ce sont les seuls rapports qui existent entre eux. Le noir est autrement distribué sur la tête ; il entoure le front , enveloppe les yeux et couvre les joues ; le reste du plumage est différent. Le gris domine sur la tête ; une belle couleur vert-olive s'étend sur le cou , le dos , le croupion , la queue , et borde les pennes des ailes dont l'extrémité est brune ; un jaune vif règne sur la gorge , la poitrine et le ventre ; la queue est un peu arrondie à son extrémité ; les pieds sont d'un brun clair.

Cette espèce se trouve à Cayenne.

De la collection de Dufrêne.

porte à Cayenne, selon Montbeillard, le nom de *Sicouri*, et dans divers cantons de Saint-Domingue celui de Chardonneret. Les habitans l'ont appelé ainsi, sans doute d'après quelques rapports dans son chant avec celui de cet oiseau; mais à cet égard il se rapprocherait davantage, selon moi, de notre Fauvette d'hiver (*Motacilla modularis*). Lorsque ce Sucrier fait entendre son ramage, il se tient souvent immobile sur une branche, et répète, pendant une heure entière, une phrase assez monotone, mais qui n'est pas sans agrémens. Son cri peut s'exprimer par deux syllabes, *zi, zi*, prononcées d'un ton aigu et faible. Cet oiseau qui n'a pas l'habitude de grimper, mais qui s'accroche au bout des branches, comme font les Mésanges, se nourrit d'insectes et du miel des fleurs qu'il pompe de même que les Colibris: selon les Créoles, il suce aussi les cannes de sucre en introduisant sa langue dans les gerçures.

Le temps des amours, qui force l'oiseau vivant absolument seul, de quitter sa solitude pour se rapprocher d'une compagne, est aussi celui où un grand nombre d'espèces n'affecte qu'un seul canton. Tel est ce Guit-guit: lorsqu'il s'est apparié, il s'en approprie un où il ne souffre pas d'autres Sucriers. Si plusieurs se bornent à un petit arrondissement, c'est qu'ils ont choisi le plus abondant en fleurs et en insectes; mais tous préfèrent ceux qu'arrosent des ruisseaux ombragés de lianes qui, dans ces contrées, s'élèvent, en rampant, à la cime des arbres les plus hauts. C'est à l'extrémité de leurs rameaux que l'oiseau suspend son nid; il sait les rapprocher, et quoiqu'avec de faibles liens, les contenir avec force. Ce n'est pas encore assez pour mettre sa nouvelle famille à l'abri des rats, des lézards et des serpens; il choisit les branches les plus flexibles, et surtout celles qui descendent vers le milieu du ruisseau. L'industrielle construction du nid est le travail de la femelle. Le mâle se contente de l'accompagner dans les nombreuses courses que cette occupation nécessite; elle attache ce léger berceau par le sommet, et lui donne la forme d'un œuf d'autruche: la mousse, des brins d'herbe sèche, le coton et le duvet des plantes, sont les matériaux qu'elle emploie; les premiers pour le dehors, et les autres pour l'intérieur. Le tout est si artistement lié, qu'on le mettrait en pièces si on voulait le retirer, sans couper les lianes. L'entrée est en dessous, à la partie du nid qui fait face à l'eau. Une cloison le divise intérieurement en deux pièces: la première qui sert d'entrée à l'oiseau est une espèce d'escalier qui monte presque jusqu'en haut, et communique avec la seconde, dont le fond est au niveau de l'ouverture extérieure. C'est dans cette division que la femelle dépose ses œufs. Cette disposition garantit la couvée de ses ennemis, mais expose la couveuse à un autre danger: si le mâle est absent, comme elle ne peut voir ce qui

84 HIST. NAT. DES GRIMPEREAUX GUIT-GUITS.

Le GUIT-GUIT VARIÉ, *Certhia variegata* (Seba 2, pag. 5, tab. 3, fig. 3.), est à-peu-près de la taille du précédent, et habite, dit-on, l'Amérique. Le sommet de la tête est rouge; les joues sont bleues et blanches; l'occiput est d'un beau bleu; le dessus du corps varié de cette couleur, de noirâtre, de blanc et de jaune: deux nuances de cette dernière teinte couvrent le dessous du corps; bec, neuf lignes.

Le GUIT-GUIT COLIBRI, *Certhia trochilea*. (Sparman, *Mus. carls. tab. 80.*). Ce Naturaliste dit que cet oiseau vient de l'Amérique; mais il ne sait si c'est de la partie méridionale ou septentrionale. Longueur totale, deux pouces trois quarts; bec, quatre lignes, brun en dessus, jaunâtre en dessous; parties supérieures du corps d'un olive-verdâtre sale; gorge, devant du cou, poitrine, abdomen d'un blanc jaunâtre sale; couvertures des ailes d'un vert pâle; plumes primaires fuligineuses; pieds d'un brun pâle; queue noire.

Le GUIT-GUIT A GORGE BLEUE, *Certhia gularis* (Sparman, *ibid. tab. 79.*), a la gorge, le dessus du cou et le haut de la poitrine bleus; le ventre jaune; une ligne de cette couleur au-dessus des yeux, partant des coins du bec, et s'étendant sur les côtés du cou; les couvertures subalaires d'un jaune pâle; les ailes fuligineuses; la queue noire; les deux pennes latérales plus courtes que les autres, et blanches depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. Longueur totale, trois pouces trois quarts; bec, sept à huit lignes, noir.

Sparman dit que cette espèce se trouve à la Martinique.

Le GUIT-GUIT POURPRÉ, *Certhia purpurea* (Seba, *Th. t. 1, p. 116, tab. 72, fig. 7.*), se trouve, dit Séba, dans la Virginie, et chante agréablement. Tout son plumage est d'un pourpre obscur. Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, plus de douze lignes.

Le GUIT-GUIT FAUVE, *Trochilus fulvus*. Ce Colibri de Gmelin ayant douze pennes à la queue, ne peut être qu'un Grimpereau, et un Guit-guit, dès qu'il habite, comme le dit ce méthodiste, l'Amérique méridionale. Sa grosseur est celle du Pinson, et sa longueur passe cinq pouces. Il est de couleur fauve; les ailes sont noires et brunâtres en dessous; la queue est pareille et longue de deux pouces: le bec et les pieds sont de couleur de corne.

on a découvert qu'elle est commune dans toutes les îles *Sandwich* : ou plutôt on y trouve sa dépouille en très-grande abondance ; car aucun Voyageur ne l'y a vue vivante. On donne , dans ces îles , à cet Héorotaire dont le plumage varie dans sa jeunesse , le nom d'*Eee-eye* ¹. Ses plumes d'un beau rouge sont recherchées par les habitans , qui les entremêlent avec d'autres pour s'en faire une parure.

Cet oiseau a le bec long de onze lignes , très-courbé et blanchâtre ; l'occiput , le haut du cou d'une couleur de buffle ² ; un beau rouge carmin domine sur la tête , le dos , la gorge , la poitrine et le ventre ; un noir foncé couvre les ailes et la queue ; les plumes de la gorge sont blanches à leur origine ; sur les couvertures des ailes les plus proches du corps , on remarque une tache colorée de même ; les pieds sont pareils au bec. Grosseur du Moineau ; longueur totale , cinq pouces deux lignes. (Telle est la taille de l'individu que nous avons fait dessiner. Latham lui donne six pouces anglais.)

Cet oiseau est dans le muséum de M. *Parkinson* , et a été dessiné à Londres par M. *Syd. Edwards*.

¹ Voyez *Cooks last Voyag.* 2 , pag. 207 , 227 , tom. 5 , pag. 119 and *Append.*

² Selon Latham , cette couleur plus ou moins étendue sur la tête , le cou , et mêlée de noirâtre indique un jeune oiseau ; dans l'âge avancé , ces parties sont totalement rouges.

L'HÉORO-TAIRE SCARLATE.

PLANCHE LIV.

Rouge ; bas-ventre blanc ; ailes et queue noires.

Scarlat creeper. Latham, Synop. — *Certhia rubra*. Gmelin, *Syst. nat.*

CET Héoro-taire peut être aisément confondu, comme je l'ai déjà dit, avec les petits Souï-mangas (pl. 35 et 36) : c'est pourquoi le rapprochement de ces oiseaux en nature, ou du moins figurés, est d'autant plus nécessaire pour en saisir la différence, que la description même la plus exacte peut donner lieu à des méprises. Divers Ornithologistes lui trouvent encore des rapports avec d'autres¹ ; mais sa taille, la longueur du bec, les couleurs principales, leur distribution, tout son ensemble enfin, ont beaucoup plus d'analogie avec ceux-ci. Cependant, lorsqu'on s'attache aux détails, on s'aperçoit que le Scarlate a la tête plus grosse, le bec plus mince, et les petites couvertures des ailes privées de bleu. Latham, qui le premier l'a décrit, dit qu'il habite les îles de la mer du Sud.

Une belle écarlate règne sur la tête, le dessus du corps, la gorge, la poitrine et le haut du ventre ; le bas et les couvertures inférieures de la queue sont blancs. Longueur totale, trois pouces deux lignes² ; bec, cinq lignes, noir, très-peu courbé ; pieds et ongles noirâtres.

Du muséum de M. Parkinson, dessiné à Londres par Syd. Edwards.

¹ D'après la question que fait Gmelin, si la couleur blanche du bas-ventre de cet oiseau est suffisante pour le distinguer du *Certhia coccinea* (l'Héoro-taire de cet ouvrage), on doit présumer que ce Naturaliste a décrit l'un et l'autre sans les avoir vus en nature. Néanmoins s'il eût copié exactement Latham, qui lui a servi de guide dans leurs descriptions, il se serait aperçu qu'il existe encore des différences plus marquantes entre ces deux individus, puisque le Scarlate est plus petit au moins de deux pouces, a le bec plus court de six lignes, et très-peu arqué.

² M. Latham donne au sien près de quatre pouces anglais ; ce qui fait environ huit lignes de plus que celui-ci. Je ne sais d'où peut provenir cette différence, tant dans la longueur de cet oiseau, que dans celle des deux précédens ; puisque nous les avons fait dessiner d'après nature dans le Muséum qu'il indique. Nous sommes sûr de l'exactitude des dessins de M. Edwards dans les couleurs, les proportions et généralement toutes les dimensions : et nous sommes d'autant plus fondé à l'assurer, que son travail est surveillé avec l'attention la plus scrupuleuse par M. Parkinson lui-même et le Docteur Shaw, savant Naturaliste anglais.

L'HÉORO-TAIRE A COLLIER BLANC.

P L A N C H E L V I.

Dessus du corps carmélite; tête, ailes et queue noires.

CETTE nouvelle espèce se trouve aux Terres australes; mais j'ignore dans quelle partie. Le bec est séparé des yeux par un trait blanc: cette couleur couvre les joues, les oreilles, les couvertures subalaires, et forme un demi-collier sur le devant du cou; une teinte carmélite colore le menton, et se rembrunit sur le dos; le croupion est d'un brun verdâtre; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun jaunâtre; les deux pennes latérales blanches, du milieu jusqu'à l'extrémité. Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, noir, neuf lignes; pieds, noirâtres; langue, terminée en pinceau. (*Voyez* Planche 1^{ère}, fig. 7.)

De la collection de Dufrene.

L E K U Y A M E T A .

P L A N C H E L V I I I .

Rouge ; ailes et queue noires.

Cardinal creeper. Latham , Synop. — *Certhia cardinalis*. Gmelin. *Syst. nat.*

J'AI désigné cette espèce par le nom de *Kuyameta* qu'elle porte dans son pays natal : cette dénomination locale lui convient mieux , ce me semble , que celle de *Cardinal* , qu'on lui a donnée d'après la couleur de son plumage. Comme le rouge domine aussi sur celui de plusieurs de ses congénères , on pourrait , d'après ce signalement , aisément les confondre. De plus une pareille désignation ayant déjà été donnée à plusieurs autres oiseaux , je pense qu'en Histoire naturelle , il faut éviter les mêmes , autant qu'on le peut , puisqu'elles ne font qu'embrouiller la nomenclature. Cet Héoro-taire se trouve à la Nouvelle-Hollande , et dans l'île de *Tanna* , où l'espèce n'est pas rare. Son genre de vie et ses alimens sont les mêmes que ceux des Oiseaux-Mouches. Comme eux , il vit du miel des fleurs ; comme eux , il recherche les endroits cultivés , où l'attire une nourriture plus abondante.

Une belle écarlate est généralement répandue sur le corps de cet oiseau , à l'exception des ailes et de la queue qui sont d'un noir foncé : on remarque aussi un trait de cette couleur qui part des coins de la bouche et entoure l'œil. Longueur totale , trois pouces et demi environ ; bec , huit lignes , noir , et peu courbé ; langue , extensible , ciliée dans la moitié de sa longueur ; pieds , couleur de plomb ; ongles , noirs.

Le Grimpereau Cardinal de Latham est de la même espèce ; mais il diffère de celui-ci par la teinte noire du ventre , des côtés du dos et du croupion.

Cet oiseau fait partie de la collection de M. Parkinson (Leverian Museum). Il a été dessiné à Londres par Syd. Edwards.

LE CAP-NOIR.

PLANCHE LX.

Gorge et croupion blancs ; dos vert ; penes des ailes et dessus des caudales noirs.

Certhia cucullata. Shaw.

LE noir foncé couvre la tête de cet Héoro-taire, et descend en forme de bandelette sur le jaune-clair qui teint les côtés du cou, ainsi que le menton. Ce dernier est séparé de la gorge par une tache transversale d'un brun roussâtre ; une couleur de souci règne sur la poitrine et les parties subséquentes ; les couvertures des ailes et le bas du dos sont d'un gris bleuâtre ; le dessous des penes caudales est blanc. Longueur totale, cinq pouces trois quarts ; bec, quinze lignes, jaune à l'intérieur, noir à l'extérieur, peu courbé, finissant en pointe très-aiguë ; langue, extensible, ciliée à son extrémité ; pieds, brun-clair ; ongles, noirs.

Cette nouvelle espèce se trouve à la Nouvelle-Hollande, et nous a été communiquée par M. Parkinson. Le dessin, fait d'après l'oiseau vivant, est dans la collection du Docteur Shaw.

LE CINNAMON.

PLANCHE LXII.

Dessus du corps de couleur de cannelle; dessous blanc; queue pointue.

Cinnamon creeper. Latham, Synop. — *Certhia cinnamomea*. Gmelin, *Syst. nat.*

CET oiseau a cinq pouces de longueur depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout de la queue : le bec est un peu courbé, noir, et long d'environ neuf lignes ; une couleur de cannelle couvre la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes caudales et alaires. On remarque à l'extrémité de ces dernières une tache oblongue d'une teinte plus foncée ; les ailes sont courtes et s'arrondissent lorsqu'elles sont étendues ; la queue a la forme de celle du Grimpereau Européen : néanmoins elle en diffère, en ce que les tiges de chaque plume finissent en pointe très-aiguë, et sont privées de barbes à deux lignes environ de leur extrémité. Pieds d'un brun obscur.

Cet oiseau nous a été communiqué par M. Parkinson, qui l'a fait dessiner dans le Muséum Britannique.

LE NEGHOBARRA.

PLANCHE LXIV.

Vert-olive ; ailes et queue brunes.

Mocking creeper. Latham, Synop. — *Certhia sannio*. Gmelin, *Syst. nat.*

CETTE espèce connue dans la Nouvelle-Zélande, sous le nom de *Neghobarra*, est très-nombreuse dans les environs du canal de la Reine Charlotte. Il est dans cette immense contrée peu d'oiseaux chanteurs, disent les Navigateurs anglais ; et même on n'en compte que deux qui méritent ce titre, le guêpier Poë (*Merops novæ Zelandiæ*) et le *Neghobarra*. La Nature semble leur avoir prodigué ce qu'elle a refusé aux autres ; car tous deux ont un ramage des plus mélodieux ; mais cet Héorotaire est le plus favorisé. Il varie tellement son chant, que, lorsqu'on l'entend, on se croit environné de cent espèces différentes¹. C'est d'après cette faculté que les Anglais lui ont donné le nom de Moqueur.

Le vert-olive qui règne sur le plumage de ce Grimpereau, prend une teinte jaune sur les parties inférieures du corps ; les pennes secondaires et les caudales ont les bords extérieurs de la couleur dominante ; une faible tache jaune se fait remarquer sur les joues (elle est blanche dans l'individu que décrit Latham) ; la tête, spécialement le dessus, incline au violet. Cette teinte n'est que momentanée, dit l'Ornithologiste anglais, elle est due à la poussière pourprée des étamines de certaines fleurs qui s'attache aux plumes du sinciput et même au bec, lorsque l'oiseau les plonge dans la corolle, soit pour y chercher des insectes, soit pour pomper le miélat qu'elle renferme. Cette poussière est donc bien tenace, puisqu'elle reste adhérente aux plumes de quelques individus, quoique transportés en Europe : tel est celui que je décris. La couleur de la tête doit être, selon Latham, d'un vert-olive.

Longueur totale, sept pouces et demi ; grosseur de la petite Grive ; bec, un peu courbé, grêle, de couleur sombre ; narines, longues, larges et couvertes d'une membrane ; (langue aiguë, *penicilliforme* à son extrémité. Latham) ; iris, couleur de noisette ; queue, fourchue ; pieds d'un bleu obscur.

Cet oiseau, dessiné à Londres, est dans le Muséum Leverian, aujourd'hui Parkinson.

¹ Troisième Voyage de Cook, t. 1, p. 195, traduct. française, in-4°.

L'HÉORO-TAIRE CRAMOISI.

PLANCHE LXVI.

Rouge cramoisi ; ailes et queue noires.

Crimson creeper. Latham Synop. — *Certhia sanguinea*. Gmelin, *Syst. nat.*

QUOIQUE cet oiseau habite les mêmes îles que le Kuyameta, et porte à-peu-près le même plumage, il existe entre eux des dissemblances qui ne permettent pas de les confondre. Celui-ci est plus grand ; ses ailes sont plus longues, et s'étendent presque jusqu'à l'extrémité de la queue ; enfin sa couleur principale se présente sous une autre nuance.

Un rouge cramoisi domine sur la tête, le dessus du corps, la gorge et la poitrine, mais d'un ton plus foncé sur les premières parties ; une teinte marron borde les pennes secondaires à l'extérieur ; le bas-ventre, les couvertures inférieures et la tige des pennes de la queue sont blancs : ces pennes ont l'extrémité un peu pointue. Longueur totale, cinq pouces et demi ; bec, noirâtre, très-peu arqué, neuf lignes ; pieds, jaunâtres.

Cet individu dessiné à Londres, est dans la collection de M. *Humphreys*.

L'HÉORO-TAIRE VERT-OLIVE, FEMELLE.**PLANCHE LXVIII.**

Plumage gris.

CETTE femelle qui n'a pas encore été décrite, est de la taille du mâle. Son bec est brun-clair; le gris qui colore la tête, le dessus du cou, le dos et le croupion est verdâtre : il règne, sans aucun mélange, sur la gorge, la poitrine, le ventre, et prend un ton plus foncé sur les pennes des ailes et de la queue; les pieds sont pareils au bec.

Cet oiseau est dans le même Muséum : nous en devons la découverte à M. Parkinson, qui nous en a fait passer le dessin.

Ces oiseaux qui ne se trouvent que dans une seule collection anglaise, viennent, à ce que nous assurent MM. Parkinson et Woodfort, de celle de *Labillardière*¹, un des Naturalistes qui était du voyage entrepris aux frais du Gouvernement français, pour la recherche du malheureux Lapeyrouse.

¹ Nous eussions désiré avoir la connaissance de ces oiseaux à ce Naturaliste français; car, sans doute, il en possède les doubles; mais sa collection est renfermée dans des caisses dont l'ouverture, à ce qu'il nous a dit, pourrait nuire à sa conservation. C'est donc à regret que nous ne pouvons nous louer de la bonne volonté de ce Savant pour les progrès de cette branche d'Histoire naturelle.

L'HÉORO-TAIRE NOIR.

P L A N C H E L X X I.

Brun-noir; ailes et queue bordées de jaune.

CE Grimpereau qui habite la Nouvelle-Hollande, a, dans ses couleurs, une grande analogie avec celui que White désigne pour la femelle de notre Héoro-taire tacheté (pl. 57). Comme il ajoute que cette femelle a les couleurs moins vives, le bec plus long, les pieds plus gros, et, en général, les dimensions plus fortes que le mâle¹, ces détails ne peuvent convenir à cet oiseau qui a un pouce et demi de moins, le bec plus court de trois lignes, le tarse plus menu, et les teintes plus vives. Il a aussi de grands rapports avec l'Héoro-taire noir et blanc (pl. 55); mais ne connaissant que le physique de cet individu, j'ai cru devoir l'isoler, plutôt que de faire une alliance qui n'aurait pour base que des conjectures, souvent erronées, lorsqu'on ignore le genre de vie des oiseaux qu'on veut rapprocher.

Ce Grimpereau a la tête et le dessus du corps d'un brun noirâtre; le menton noir; sur les côtés du cou, une bande blanche, longitudinale, étroite à son origine, et large à son extrémité; une petite tache grise au coin de l'œil; le menton noir; la gorge, la poitrine, le ventre noirâtres; les ailes, la queue de la même couleur, bordées de jaune, et conformées comme celles des Grimpereaux dont je viens de parler. Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, couleur de corne, neuf lignes; narines, très-alongées; pieds, bruns.

Cet individu est dans le Muséum Leverian, présentement de M. Parkinson, où il a été dessiné.

¹ Voyez l'Appendix de son Voyage à la Nouvelle-Galle du Sud.

On voit souvent cet oiseau à la suite des Mésanges et des Sittelles : comme ceux-ci ont l'habitude, soit de frapper avec le bec contre les branches et même le tronc, pour en faire sortir les insectes, soit d'en déchirer les lichens sous lesquels ils se cachent, le Grimpereau qui vient immédiatement après, semble être à la piste, pour saisir ceux qui leur échappent. Néanmoins, lorsqu'il est privé de cette ressource, il arrache aussi la mousse pour y chercher les larves qu'elle recèle. Dans toutes les saisons, le mâle et la femelle ne se quittent pas. Si le hasard ou le besoin les éloigne un peu l'un de l'autre, ils correspondent de temps en temps par un petit cri aigu. Ce cri est pour eux le signal du ralliement, et le seul que le mâle fait entendre pendant l'automne et l'hiver : mais, dès que les frimats commencent à disparaître, il égaie sa compagne par un ramage faible et court. J'ai remarqué qu'alors il se perchait plus volontiers : quoiqu'il chante dans les diverses positions où il se trouve. Un trou d'arbre, sa demeure ordinaire, est l'endroit que la femelle choisit pour y placer son nid. Vers les premiers jours du printemps, elle le construit de mousse et d'herbes fines, liées ensemble avec des toiles d'araignée. Sa ponte est, disent Montbeillard et quelques Naturalistes, de cinq à sept œufs ; selon d'autres, de quinze à vingt. Leur couleur est d'un blanc-cendré parsemé de quelques points et traits d'une teinte plus foncée. Le plumage des jeunes diffère peu de celui des vieux.

Cet oiseau a les plumes de la tête, du cou et du dos de trois couleurs ; un brun roux borde un côté, une teinte noirâtre borde l'autre, et un blanc sale occupe le milieu ; le dessous du corps est blanc, sans aucun mélange dans les uns, et nuancé d'un roux faible dans d'autres. Cette même couleur entoure les yeux, et couvre les sourcils ; les couvertures des ailes sont pareilles au dos, et les plumes brunes : les trois premières sont grises à l'extérieur ; les suivantes ont des taches blanchâtres ; les dernières ont une tache noirâtre entre deux blanches : quelques-unes de ces taches sont transversales, et d'autres longitudinales ; la queue est brune et un peu étagée. Longueur totale, quatre pouces trois quarts ; (ces oiseaux varient en grandeur de quelques lignes) bec, sept lignes, brun en dessus, blanchâtre en dessous ; iris, couleur de noisette ; pieds, gris¹.

¹ Frisch fait mention d'une variété qui diffère par une taille plus grande : elle a les mêmes habitudes. *Scopoli* (Ann. Hist. nat. 1, n° 60, pag. 52) décrit un Grimpereau que des Naturalistes modernes donnent pour une espèce nouvelle, sous le nom de GRIMPEREAU VERT (*Certhia viridis*, Gmelin). Il habite la Carniole. Taille du précédent ; dessus du corps d'un verdâtre sale ; dessous d'un jaune-pâle mêlé de vert ; une raie bleue part de la base du bec, et descend sur les côtés du cou ; menton roux ; ailes brunes, et bordées de vert à l'extérieur ; queue d'un brun verdâtre ; pieds noirs.

de la tête et du corps d'un joli gris-cendré qui est très-foncé sur la poitrine et le ventre; les moyennes couvertures des ailes roses à l'extérieur, et noirâtres à l'intérieur; les plumes terminées de blanc sale, et bordées, depuis leur origine jusqu'à leur moitié, d'un beau rose qui s'affaiblit graduellement, à mesure qu'elles approchent du corps, de manière qu'il est très-peu apparent sur les plus proches: quatre des primaires sont marquées à l'intérieur de deux taches blanches, dont l'une est placée vers le milieu, et l'autre près du bout; la cinquième en a une de cette couleur et une fauve; les autres n'en ont qu'une de cette dernière teinte; le dessous des ailes est pareil aux petites couvertures; les grandes sont noirâtres, ainsi que les plumes caudales; les huit intermédiaires ont l'extrémité d'un gris sale, et les deux paires latérales l'ont blanche. Grosseur, un peu au-dessus de celle du Moineau; longueur totale, six pouces deux tiers; bec, quatorze lignes (vingt lignes dans d'autres, selon Brisson); mandibules noires, ainsi que les pieds; langue, très-pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices; ongles, longs, minces, crochus; queue, égale.

Comme SPARMAN n'a pas indiqué le pays qu'habitent les deux Grimperaux suivans, je les ai placés dans cette tribu. Nous n'en donnerons pas les figures, n'ayant pu nous les procurer en nature.

Le GRIMPEREAU FULIGINEUX, *Certhia ignobilis* (Sparman, *Fasc. 3, tab. 56*), a huit pouces, une grosseur égale à celle du Promerops olivâtre, le bec long de sept lignes; le dessus du corps d'un noir fuligineux; le dessous cendré, avec des lignes elliptiques blanches; les plumes alaires brunes, avec la tige noire; la queue et les pieds de cette dernière couleur.

Le GRIMPEREAU ONDULÉ, *Certhia undulata* (*ibid. t. 34*), a le bec brun; les pieds noirs; le dessus du corps, les ailes, la queue d'un cendré fuligineux; le dessous rayé transversalement de blanc et de noir. Longueur totale, six pouces et demi; bec, quatorze lignes.

 LE SOUÏ-MANGA A BEC DROIT.

P L A N C H E L X X V .

Bec droit ; dessus du corps vert-cuivré ; poitrine d'un carmin pâle.

JE termine le genre des Grimperaux par cet oiseau. Quoique la forme de ses mandibules le rapproche des Figuiers , son plumage a tant d'analogie avec celui des Souï-mangas d'Afrique , qu'on ne pourrait se dispenser de le classer parmi eux , si son bec était courbé. Il serait à désirer que l'on connût son genre de vie : peut-être y trouverait-on de nouveaux rapprochemens ; mais on ignore même le pays qu'il habite. Il a le dessus de la tête , le dos , le croupion , les couvertures des ailes et la gorge d'un vert cuivré ; les pennes des ailes et de la queue d'un brun clair , et bordées de vert sale ; le dessous du cou jaune ; deux petits faisceaux de cette couleur sur les côtés de la poitrine ; le ventre d'un jaune sale qui s'éclaircit sur les couvertures inférieures de la queue. Longueur totale , trois pouces et demi ; bec , six lignes , noirâtre , ainsi que les pieds.

Du Muséum d'Histoire Naturelle.

Le GRIMPEREAU DES PINS (*Certhia pinus*. Gmelin.) devrait être placé à la suite de cet oiseau , puisqu'il a le bec droit ; mais il n'a pas l'habitude de grimper. Il s'accroche avec les ongles au tronc des arbres , et se suspend au bout des branches , comme font les Mésanges , et quelques Figuiers de l'Amérique septentrionale. Ayant trouvé , dans son genre de vie , plus d'analogie avec ces derniers , j'ai cru ne pas devoir l'en séparer.

FIN DES GRIMPERAUX.

LE VERDIN.

PLANCHE LXXVII.

Vert ; gorge noire ; moustaches lilas ; petites couvertures des ailes bleues.

Le petit Merle de la côte du Malabar. Sonnerat, Voy. Ind. — Le Verdin. Buffon, Ois. — Yellow-fronted thrush ; Black-chinned thrush. Latham, Synop. — *Turdus Cochinchinensis* ; *Malabaricus*. Gmelin, *Syst. nat.*

LE Verdin a été classé avec les Merles par les Ornithologistes et les Méthodistes ; sans doute, d'après l'échancrure de la mandibule supérieure. C'est le seul caractère qui lui soit commun avec eux. Il en diffère, en ce que son bec est arqué, filé en pointe aiguë, et échancré à l'extrémité de sa partie inférieure. Si je le place à la suite des Grimpereaux, ce n'est pas pour l'identifier avec eux, mais pour faire connaître les rapports qui existent entre lui et deux branches de cette famille. La seule dissemblance qui soit entre son bec et celui du Guit-guit vert, consiste dans l'échancrure de la mandibule inférieure. Sa langue, comme celle de la plupart des Héoro-taires, est ciliée à son extrémité, aussi longue que le bec, et paraît susceptible d'extensibilité.

Latham et Gmelin ont décrit cet oiseau sous deux noms différens, et en ont fait deux espèces distinctes ; l'une d'après Sonnerat, l'autre d'après Montbeillard : cependant ceux-ci l'ont fait connaître sous le même habit. Cette espèce se trouve dans l'Inde : Sonnerat se l'est procurée sur la côte du Malabar. Montbeillard présume qu'elle habite la Cochinchine. Le vert brillant domine sur son plumage ; il est sur la tête d'une belle nuance olive ; sur la poitrine, le ventre d'un ton plus clair ; et tire un peu sur le bleu vers la queue ; les ailes sont brunes à l'intérieur, et vertes à l'extérieur ; la queue est de cette dernière teinte en dessus, et grise en dessous ; un trait noir sépare le bec de l'œil ; un noir velouté couvre la gorge, s'étend sur les côtés du menton, et borde la bande lilas qui part de la base du bec ; la partie antérieure de l'aile est décorée d'une espèce d'épaulette bleu céleste. Taille du Moineau, mais plus alongée. Longueur totale, près de six pouces ; bec, noir, onze lignes ; pieds, noirâtres ; ongles, très-crochus.

Cet oiseau est dans la superbe collection de feu Gigot d'Orcy.

LE SOUÏ-MANGA DE SIERRA-LEONA, ou LE QUINTICOLOR¹.

PLANCHE LXXIX.

Vert ; poitrine violette ; ventre roux.

Band-breasted creeper. Shaw.

TOUT ce qu'on sait de ce Grimpereau , c'est qu'il habite le royaume de Sierra-Léona. Peut-être le trouve-t-on encore dans d'autres parties de l'Afrique. Cinq couleurs règnent sur son plumage. Le violet sur le supercil, le menton, la poitrine ; le bleu sur la gorge, le croupion ; le vert sur le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, la queue ; le brun sur les ailes ; le roux sur le ventre. Longueur totale, trois pouces trois quarts ; bec, huit lignes, noirâtre, ainsi que les pieds.

Cet oiseau dessiné à Londres, nous a été communiqué par M. Parkinson.

¹ Cet oiseau et ceux qui suivent nous étant parvenus trop tard, pour être rangés dans leurs tribus, nous les publions à la fin du genre, pour ne pas priver les Amateurs de ces rares et nouvelles espèces.

 LE SOUÏ-MANGA BRUN ET BLANC.

PLANCHE LXXXI.

Dessus du corps brun; parties inférieures blanches; croupion d'un pourpre rougeâtre.

Ceylonese creeper. Var. A. Latham, Synop. — *Certhia Zeylonica*, var. Gmelin, *Syst. nat.*

LATHAM a fait de ce Grimpereau une variété de celui de Sonnerat (pl. 30, fig. A¹). Pour en être une, il faudrait qu'il y eût entre eux quelques rapports; et il n'en existe pas. Celui-ci a près de huit lignes de plus, et en diffère par les couleurs, sur-tout celle du croupion qui est pourpre. Il n'en est pas la femelle, puisqu'elle est différemment désignée par Sonnerat lui-même, qui le premier l'a fait connaître. Je le donne pour un jeune oiseau, d'après le peu d'éclat de son plumage; mais je crois qu'il ne peut appartenir, en aucune manière, à l'espèce dont le Naturaliste anglais en fait une variété. Sa race ne peut être déterminée que par celui qui l'aura observé dans sa patrie; car, comme on a dû le voir précédemment, la plupart des espèces de cette famille ont, dans leur jeune âge, des teintes à-peu-près pareilles, et si différentes de celles de l'âge avancé, sur-tout des vieux mâles, qu'on ne peut rien statuer d'après des peaux desséchées.

Cet oiseau a le dessus et les côtés de la tête jusqu'au-dessous des yeux, les petites couvertures des ailes verts; le cou, la gorge, le dos, les penes alaires bruns; la poitrine et les parties subséquentes blanches; la queue noire; quatre pouces trois à quatre lignes de longueur; le bec noirâtre et blanc à la base.

Cet oiseau, dessiné à Londres, est dans le Muséum Britannique. Nous en devons la communication, ainsi que du suivant, à M. Parkinson.

¹ Ce Grimpereau de Sonnerat est le Souï-manga olive à gorge pourpre de Buffon, que j'ai désigné par la dénomination de gorge bleue. Voyez pl. 29 et pag. 51.

et caudales d'un brun nuancé de verdâtre ; ces dernières sont frangées de vert ; la poitrine est d'un rouge vermillon ; le ventre et le bas-ventre sont noirâtres. Longueur totale, cinq pouces et demi ; bec, quatorze lignes, peu courbé, noir, ainsi que les pieds.

Cet individu a été dessiné à Londres, et est dans le Muséum Britannique.

N'ayant pu nous procurer à temps les dessins des trois Souï-mangas qui suivent, nous en donnons la description telle qu'elle nous a été communiquée.

LE SOUÏ-MANGA AZURÉ se trouve dans l'Inde, où il est connu des Anglais, sous le nom de *Sugar-eater* (Mangeur de sucre). A l'exception des ailes qui sont d'un brun noirâtre, le reste du plumage est bleu. Longueur, quatre pouces environ ; bec et pieds noirs.

Un individu que l'on trouve dans le pays des Marattes, a de l'analogie avec le précédent. Il en diffère, en ce que le violet pourpré couvre tout son corps, et le noir les pennes caudales qui, à l'exception des deux intermédiaires, sont bordées de violet. En outre il a sur les côtés de la poitrine la touffe de plumes jaunes, qui caractérise la plupart de ces oiseaux. Du Muséum britannique.

LE SOUÏ-MANGA A FRONT ET JOUES NOIRES. Cette espèce qui habite l'Afrique, a le dessus du corps vert, le dessous jaune, et la queue cunéiforme. Du Muséum Leverian, appartenant à M. Parkinson.

L' H É O R O - T A I R E G R I S .

P L A N C H E L X X X I V .

Gris ; tache jaune au-dessous des oreilles.

LE caractère distinctif des sexes est peu sensible dans cette nouvelle espèce qui habite la Nouvelle-Galle méridionale. Le mâle a la tête , le dessus du cou , le dos , le croupion , les couvertures , les ailes et la queue d'un gris foncé ; les pennes alaires et caudales sont bordées de jaune à l'extérieur ; la tache qui est au-dessous des oreilles a la forme d'un demi-croissant ; au-dessus on remarque un petit point noir ; un joli gris-blanc est répandu sur la gorge , la poitrine , le ventre et le bas-ventre.

La femelle diffère , en ce qu'elle est privée du point noir au-dessus des oreilles , et en ce que la tache est d'un jaune plus pâle ; la poitrine d'un gris sale ; le bord des ailes et de la queue d'un vert olive , et cette dernière terminée de gris blanc.

Longueur totale , cinq pouces trois quarts ; bec , sept à huit lignes ; mandibules , noires dans leur milieu , et grises sur les bords ; la supérieure échancrée à son extrémité ; langue , extensible , divisée en quatre parties , depuis sa moitié ; chaque division , ciliée à son extrémité ; queue un peu fourchue ; pieds , ongles , bruns.

Le mâle nous a été communiqué par M. Francillon : la femelle est , depuis peu , au Muséum d'Histoire Naturelle.

L'HÉORO-TAIRE MELLIVORE.

PLANCHE LXXXVI.

Dessus du corps roux ; dessous blanc.

LA dénomination de *Mellivore*, par laquelle je signale cette nouvelle espèce, peut, il est vrai, s'appliquer à plusieurs autres Héoro-taires, puisqu'ils vivent aussi de miel; mais je l'ai restreinte à celui-ci, vu qu'on ignore son nom local. Cet oiseau de la Nouvelle-Galle méridionale se nourrit aussi d'insectes. Son chant n'est qu'un sifflement aigu. Le dessus de la tête est roux; deux bandes, l'une blanche, l'autre noire, couvrent ses côtés; la première borde le front, passe au-dessus de l'œil, et se perd vers l'occiput; la seconde, plus large, entoure les yeux, s'avance sur les oreilles, et les dépasse un peu: là, elle est interrompue par une tache blanche; ensuite elle descend sur la gorge en demi-croissant. Cette bande, dans sa partie supérieure, sépare le roux brun qui teint le cou, du blanc qui règne sur la gorge; cette dernière couleur couvre la poitrine et les parties subséquentes; les couvertures, les plumes des ailes et de la queue sont d'un brun foncé, et bordées de jaune; le dessous des plumes caudales est d'un gris roux. Longueur totale, sept pouces environ; bec, douze lignes, noir; langue, ciliée à son extrémité, et extensible; pieds, bruns.

Cet individu nous a été communiqué par M. Francillon.

LE GO-RUCK.¹

PLANCHE LXXXVIII.

Vert foncé mélangé de blanc; peau nue autour des yeux.

LE nom de *Goo-gwar-ruck* que donnent à cet oiseau les naturels de la Nouvelle-Galle méridionale, étant d'une prononciation dure et difficile, j'en ai formé par abréviation celui de *Go-ruck*. Cette espèce est très-nombreuse près les bords de la mer, et se plaît dans les lieux où les habitans se rassemblent. Une agitation continuelle et pétulante est son apanage. Elle est sans cesse en action, soit qu'elle cherche les insectes ou poursuive les mouches dont elle se nourrit, soit qu'elle dispute sa proie, sur-tout le miel à d'autres oiseaux. Les Go-rucks sont souvent aux prises avec les Perroquets à ventre bleu²: ce n'est point par le nombre qu'ils leur en imposent, joignant le courage à une extrême mobilité, deux suffisent pour faire abandonner le champ de bataille à des troupes nombreuses.

Cet oiseau a le bec noir; la langue terminée en pinceau; les narines longues; la partie de la tête qui est entre le bec et l'œil, la peau qui entoure ce dernier d'une teinte rougeâtre; la tête, le dessus et le dessous du corps, les petites et grandes couvertures des ailes et la queue d'un vert foncé. La plupart des plumes sont bordées, terminées de blanc, et ont dans leur milieu une raie étroite et longitudinale de la même couleur. Les pennes secondaires sont d'un gris qui incline au violet; les primaires sont brunes et bordées à l'extérieur d'une teinte ferrugineuse; le blanc termine aussi les couvertures supérieures et les pennes caudales. Longueur totale, douze à treize pouces; grosseur de la draine; pieds verdâtres.

Nous sommes redevables à M. Francillon de cette nouvelle espèce, et à M. Parkinson, de tout ce qui concerne son genre de vie, ainsi que celui des précédens.

¹ La figure représente l'oiseau réduit de moitié.

² Le Perroquet à ventre bleu (Blue-belled parrot, Var. B. Latham, Gen. Synop. *Psittacus hæmatopus*, Gmelin, Var. C. *Syst. nat.*) est de la taille du Perroquet commun, et a quinze pouces de long.

128 HIST. NAT. DES GRIMPEREAUX HÉORO-TAIRES.

dessus du corps couleur d'ardoise; dessous blanc, inclinant au rose sur la poitrine; ailes et queue noirâtres : on remarque quelques taches blanches sur les couvertures des ailes; pieds bruns.

L'HÉORO-TAIRE A AILES JAUNES se trouve dans le même pays. Il est sans cesse en action; habitude qui lui est très-nécessaire pour se procurer les mouches dont il fait sa principale nourriture. Une tache jaune se fait remarquer sur les oreilles, et au-dessous d'elle un faisceau de plumes noires : le dessus de la tête, le cou, le dos, sont ardoisés; cette teinte incline au jaune sur le croupion; le dessous du corps est d'un blanc sale, coupé de lignes étroites et sombres sur la poitrine; les primaires sont jaunes, de leur base aux deux tiers de leur longueur; la queue est jaunâtre, à l'exception des deux intermédiaires qui sont noirâtres. Longueur, six pouces et demi; bec, noir; langue ciliée.

La femelle a le dessus du corps d'un gris cendré, le dessous d'un blanc jaunâtre avec des taches ferrugineuses sur le bas-ventre; une couleur de rouille remplace le jaune des pennes primaires.

LE VELOCE qui habite le même pays, est de tous ces oiseaux d'une extrême mobilité, celui qui est le plus agile et qui a le vol le plus vif. Le miel et les mouches sont sa nourriture : le dessus de la tête et du cou est noir; le dos, le croupion, les ailes et la queue sont bruns; le dessous du corps est blanc; le noir et le blanc se réunissent irrégulièrement sur les côtés du cou. Longueur, cinq pouces neuf lignes; bec, pieds, noirs; langue, ciliée.

L'HÉORO-TAIRE A COIFFE NOIRE se trouve à la Nouvelle-Galle méridionale. Sa longueur est de cinq pouces trois quarts; le bec est noir, et la langue ciliée; le noir occupe le dessus de la tête depuis la base de la mandibule supérieure, entoure les yeux, et s'étend un peu sur les joues; les parties supérieures du corps, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un vert terne; les pennes alaires et caudales, brunes et bordées d'une teinte plus pâle; les côtés et le dessous du cou, la poitrine et les parties subséquentes sont d'un blanc sale; pieds bruns.

Je soupçonne que cet individu est la femelle du Cap-noir, pl. 60, pag. 94.

FIN DE L'HISTOIRE GENERALE DES GRIMPEREAUX.

OIS. DE PARADIS

Dès-lors l'imagination ne s'arrêta plus; chacun voulut les douer de quelque qualité surnaturelle, comme autrefois les Fées douaient les Princes. Les uns assurèrent que, privés des moyens de se percher et de se reposer à terre, ils se suspendaient aux arbres avec leurs filets, ainsi que les sapajous avec leurs queues; selon d'autres, ils dormirent, s'accouplèrent, pondirent, couvèrent en volant. On imagina sur le dos du mâle une cavité propre à recevoir les œufs; ou bien l'on supposa que la femelle, après les avoir reçus dans son bec, les emportait sous ses ailes, en s'attachant à son mâle; d'autres, ne sachant où ils se retiraient dans le temps de la ponte, les envoyèrent nicher au Paradis terrestre. Leur manière de se nourrir ne fut pas moins extraordinaire. Ils ne mangèrent point; n'ayant nul besoin de digérer ni d'évacuer, ils n'eurent dans l'abdomen qu'une substance grasse et moelleuse, et ne vécurent que de rosée. Cependant leur bec vigoureux et bien fendu paraissait destiné à un emploi très-différent.

Mais de nouveaux Voyageurs découvrirent leur patrie. On sut qu'ils habitaient sous l'équateur les îles d'*Arou* et la *Nouvelle-Guinée*, qui ne sont point le Paradis terrestre; on sut que leur mutilation était due aux insulaires, qui, les employant à leur parure, ne les desséchaient qu'après leur avoir écrasé la tête, alongé le corps, et arraché les entrailles et les cuisses. On sut enfin que ces oiseaux célestes, ces innocens volatiles, qui ne vivaient que de rosée, de vapeurs, d'émanations suaves, étaient tout simplement des oiseaux de proie fort gloutons, doués de pieds très-solides, dévorant les petits oiseaux et les gros papillons, et de plus, si avides d'épicerie, qu'ils ne s'écartent point des contrées où elles croissent, et ne se rencontrent même pas dans les îles voisines qui en sont privées. C'est donc bien sans raison que quelques Auteurs les ont pris pour le PHŒNIX. Au dire même des Anciens, le *Phœnix* n'habitait que l'Égypte et l'Arabie, tandis que

6 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

tandis que d'autres recherchaient les forêts, et habitaient les arbres les plus élevés, sans toutefois se percher à leur cime. C'est là que les Indiens, au moyen de huttes légères qu'ils construisent sur les arbres mêmes, et où ils se tiennent cachés, les attendent et les tuent avec des flèches émoussées. Quelquefois ils les prennent au piège, soit avec une sorte de glu tirée du fruit de l'arbre à pain, soit avec certaines petites baies qui les enivrent.

Quelques-uns de ces oiseaux volent par troupes : les Emeraudes, entr'autres, se réunissent au nombre de trente à quarante. Ils sont conduits, dit-on, par un autre bel oiseau, que les habitans d'Arou nomment LE ROI. Dans la saison des muscades, fruit qu'ils aiment beaucoup, et dont ils mangent jusqu'à l'ivresse, on les voit par vols aussi nombreux que ceux de nos Grives à l'époque des vendanges. Quoique d'un naturel voyageur, ils ne s'éloignent guère : l'Archipel des Moluques et la Nouvelle-Guinée bornent leurs plus longs voyages. Ils ne sauraient braver l'impétuosité des vents. La quantité, la souplesse, la longueur de leurs plumes, leur permettent bien de s'élever très-haut, de se soutenir dans les airs, de les fendre avec rapidité ; mais si le vent leur devient contraire, s'ils sont surpris d'une bourasque imprévue, leurs touffes de plumes longues et flexibles se bouleversent et s'enchevêtrent ; l'oiseau ne peut plus voler ; des cris aigus et répétés annoncent sa détresse ; il lutte en vain contre l'orage, il chancelle et tombe. Les Indiens, que ses cris attirent, le saisissent. Ainsi cette richesse de plumage, cette beauté qui le rendait le charme des yeux, est bien souvent la cause de sa perte.

douze pennes ¹. Cependant on a rangé ces derniers dans le même genre, sans doute parce qu'ils avaient les plumes courtes, serrées, veloutées sur différentes parties de la tête; longues, soyeuses sur quelques parties du corps, et quelque rapport dans la forme du bec. De plus, Edwards et Latham ont rangé parmi eux l'Oiseau de Paradis orangé ², quoiqu'écarté par d'autres ³. « Montbeillard le place entre les Rolliers et » ceux-ci, parce qu'il lui paraît avoir la forme des premiers, et se rap- » procher des derniers par la petitesse, la situation des yeux au-dessus, » et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'es- » pèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la tête ».

¹ J'ai examiné la queue de plusieurs de ces oiseaux. J'ai vu que ceux à deux filets n'avaient que dix pennes; les autres douze. Cependant je crois qu'on ne doit pas se presser d'indiquer pour caractère distinctif un nombre quelconque, d'après des dépouilles presque toujours imparfaites.

² Golden Paradise bird.

³ Troupiale des Indes. Brisson. *Oriolus aureus*. Linné, Gmelin.

comme on l'a dit , de trente à quarante , voyagent sous la conduite d'un oiseau d'un plumage différent ¹ , auquel les habitans ont donné le nom de Roi , sans doute parce qu'il est toujours à leur tête , et s'élève constamment plus haut que les autres. Ceux-ci ne s'en séparent jamais , soit qu'il vole , soit qu'il se repose ; mais cet attachement pour leur guide les met quelquefois en danger , quand il se pose à terre ; car ils ne peuvent se relever que très-difficilement , d'après le grand nombre , la position et la longueur des plumes *subalaires*. Les Indiens qui les guettent , les prennent , et les tuent. Cette chasse leur est d'autant plus avantageuse , qu'alors le plumage n'est pas endommagé , comme il arrive souvent à ceux qu'ils se procurent d'une autre manière. Le bec de cet oiseau fort et robuste exige de la précaution , lorsqu'on le prend vivant : c'est pour lui une arme défensive dont il se sert avec courage.

L'Emeraude aime à se percher sur les arbres élevés des îles d'Arou , particulièrement sur le *waringha* à petites feuilles et à fruits rouges ² , dont il se nourrit. Son cri ressemble au croassement du corbeau. Le volume de ses plumes le fait paraître aussi gros qu'un pigeon ; mais il ne l'est pas plus qu'un merle , lorsqu'il en est dépouillé. Durant la mousson de l'est , à ce que rapportent les habitans d'Arou , cet oiseau est privé de ses très-longues plumes , qui , dans l'espace de quatre mois , pendant la mousson de l'ouest , sont remplacées par de nouvelles. Montbeillard et plusieurs Auteurs le caractérisent en lui donnant la tête fort petite à proportion du corps , et les yeux encore plus petits. Mais je crois qu'on ne peut rien décider d'après des têtes comprimées ou privées du crâne ; d'autres lui donnent la grosseur de celle du Choucas ; ce qui me paraît vraisemblable et mieux proportionné.

Sa longueur est de 12 pouces 8 lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue ³ ; les mandibules sont d'un jaune verdâtre , et ont 18 lignes ;

¹ Il est noir avec des taches rouges. Valentyn.

² Ficus Benjamina. Hort. Malab. 115 , f. 55. Rumph. Amboin. 5 , f. 90. Forster.

³ Latham lui donne 12 pouces et demi anglais. Cette mesure se rapporte assez à celle que j'ai prise sur quelques individus. Mais ceux qui connaissent ces oiseaux dans l'état où on les voit en Europe , savent qu'on ne peut se fier à des dimensions prises sur des dépouilles aussi déformées. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner si je diffère des Auteurs , non-seulement dans les proportions , mais encore dans la description de leurs couleurs. Des oiseaux ainsi mutilés ne peuvent donner une idée certaine de leur longueur et de leur grosseur. Pour avoir de justes proportions , il faudrait les observer dans leur pays natal. Mais aucun Européen , jusqu'à présent , ne les ayant vus vivans , tout ce qu'on peut en dire se borne à des conjectures. Enfin , des plumes à reflets variés , dont les couleurs ont perdu plus ou moins d'éclat , soit par vétusté , soit par les apprêts qu'on leur a fait subir , ne peuvent être parfaitement ni également jugées.

 LE PETIT ÉMERAUDE.

 PLANCHE II. ¹

Dos d'un marron clair ; poitrine d'un brun rouge foncé ; plumes subalaires d'un beau blanc mélangé de jaune-clair ; deux longs filets.

Smaller bird of Paradise from papua. Forrest ; Voy. — Lesser Paradise bird. *var.* A. Latham, *Synop.* — *Paradisea apoda var.* Gmelin ².

ON croyait autrefois que cette espèce habitait le *Gilolo* ou l'*Halamahe*, et les îles adjacentes au sud et sud-est ; mais on est certain présentement qu'on ne les trouve que dans les îles des Papoux. Le petit Émeraude doit suivre immédiatement le grand, dont il n'est, selon plusieurs Auteurs, qu'une variété ; mais Valentyn ³ en fait une espèce. Les Indiens l'ont distinguée de la précédente par des noms particuliers ; et comme elle n'a point, d'après les rapports des habitans de *Missowal*, l'habitude d'émigrer, cela suffirait pour l'en séparer ; de plus, elle est d'une taille inférieure ; elle porte un plumage autrement coloré sur quelques parties du corps, et ces couleurs sont constantes dans tous les individus : c'est pourquoi je pense qu'on ne peut en faire une variété ⁴. Je la regarde donc comme une espèce particulière, mais aussi rapprochée de l'autre que l'est le Freux de la Corbine. Ces oiseaux habitent les îles *Missowal* (*Mixoal*, *Maysol*), et y restent pendant toute l'année. Ils ont aussi leur roi ou conducteur, qui diffère

¹ La figure représente l'oiseau réduit d'un tiers de sa grandeur.

² Les peuples de Ternate et de Tidor le nomment *Toffu* ; les Papoux, *Shag* ou *Shague* ; les Indiens de l'est de *Ceram*, *Samaleik*, et ceux de *Serghile* dans la Nouvelle-Guinée, *Tshakke*.

³ Voy. de Forrest, où Valentyn confirme ce qu'a dit Clusius, qu'il y avait deux espèces d'Oiseaux de Paradis, l'une attachée à l'île d'Arou, et l'autre, plus petite, à la partie de la terre des Papoux, qui est voisine de Gilolo.

⁴ Ce mot, auquel les Naturalistes ont donné une grande étendue, puisqu'ils ont fait des variétés d'individus, d'âge, d'espèces et de climat, ne doit signifier, selon moi, que diversité de couleurs dans le plumage des oiseaux de la même espèce, et ne doit s'appliquer qu'à l'individu dont les couleurs ont varié accidentellement.

LE PARADIS ROUGE.

PLANCHE III.

Tête huppée; plumes subalaires d'un rouge vif; deux longs filets nus partant du bas du dos.

Paradisea rubra.

CET oiseau, extrêmement rare, est très-peu connu. Sa longueur jusqu'à l'extrémité de la queue est de près de 9 pouces, et jusqu'à celle des plumes subalaires de 12 à 13. Le bec long d'un pouce, est de couleur de corne; la taille, la huppe, les couleurs et la forme des deux filets ne permettent pas de douter qu'il ne soit d'une espèce très-distincte des deux précédentes. Un noir de velours couvre son front et son menton; les plumes du sinciput plus longues que les autres, forment une petite huppe séparée en deux parties par le milieu. Ces plumes, le dessus du cou, le gosier sont d'un vert doré et de même forme que celles du précédent, c'est-à-dire serrées, fermes et veloutées; le jaune couvre le dessus du cou, le haut du dos, le croupion, les côtés de la gorge et une partie de ceux de la poitrine; la partie inférieure de cette dernière, le ventre, les ailes et la queue sont d'une couleur brune plus claire sous le bas-ventre, et plus foncée sur la poitrine; les plumes subalaires sont conformées comme celles du précédent; mais les deux filets de 22 pouces en différent, étant très-lisses, d'un noir brillant, convexes en dessus, concaves en dessous, et terminés en pointe. Cependant on remarque à leur racine quelques barbes très-courtes et très-fortes.

L'individu qu'on a dessiné était privé d'ailes et de pieds; ce qui arrive souvent aux Oiseaux de Paradis. Comme les ailes sont presque toujours pareilles à la queue, et les pieds au bec, on s'est déterminé à les dessiner avec les mêmes couleurs, afin de ne pas donner la figure d'un oiseau dégradé.

Cet oiseau est au Muséum d'Histoire Naturelle.

LE MANUCODE.

PLANCHE V.

Touffes de six à huit plumes, larges sur les côtés du ventre, moins longues que la queue; ailes la dépassant; deux filets terminés en boucles; narines couvertes de plumes.

Le petit Oiseau de Paradis. Brisson, Ornith. — Le roi des Oiseaux de Paradis. Sonnerat, Voy. — Le Manucode. Buffon, Ois. — *Paradisea regia*. Linné. Gmelin, *Syst. nat.* — King Paradise bird. Latham, *Synop.* — King's bird. Forrest, Voy.

LES Auteurs et les Voyageurs que je viens de citer n'ont sans doute classé cette espèce parmi les Oiseaux de Paradis, que d'après la forme du bec, les faisceaux de plumes et les filets particuliers à ce genre; car le Manucode en diffère par ses habitudes, selon Valentyn, et par son physique, selon Montbeillard, qui a fort bien observé qu'il a les narines couvertes de plumes, le bec plus long à proportion, et que ses ailes dépassent la queue qui est très-courte. Clusius regarde cet oiseau comme le conducteur d'une des deux espèces d'Emeraudes. C'est ce qui lui a valu le nom de roi des Oiseaux de Paradis, à Amboine et Banda, où on l'apporte de *Sop-clo-o*, l'une des îles Arou, et spécialement de *Wood-jir*, bourgade très-connue. Il se trouve principalement dans cette île; mais seulement pendant la mousson de l'ouest; il y vient de la Nouvelle-Guinée, à ce que disent les natifs. On ignore jusqu'à présent quel est son chant ou son cri, l'endroit où il niche et élève ses petits; ce qui fait présumer qu'il se retire dans des endroits écartés de toute habitation. Son caractère insociable, puisqu'il vit absolument seul, en est un indice. Il s'élève peu, voltige de buissons en buissons pour chercher les baies rouges dont il fait sa nourriture, et ne se perche jamais sur les grands arbres. Les Aborigènes lui tendent divers pièges, le prennent dans des lacets faits avec une plante qu'ils appellent *gummatty*, ou avec de la glu qu'ils tirent du *sukkom*¹. Sa dépouille sert de parure aux Indiens

¹ Fruit à pain. *Artocarpus communis*. Forster. nov. gen.

LE SIFILET.

PLANCHE VI.

Petite huppe s'étendant peu au-delà des yeux; trois filets de chaque côté de la tête, naissant près des oreilles; plumes subalaires recouvrant les ailes.

L'Oiseau de Paradis à gorge dorée. Sonnerat, Voy. — Le Sifilet ou Manucode à six filets. Buffon, Ois. — Gold breasted Paradise bird. Latham, *Synop.* — *Paradisea aurea*. Gmelin, *Syst. nat.*

Si des couleurs brillantes et riches, si une forme extraordinaire et des plumes très-abondantes sont l'apanage des Oiseaux de Paradis, celui-ci mérite d'être rangé dans cette classe, car il possède éminemment ces trois principaux attributs. Il les posséderait même tous, s'il n'était privé des deux longs filets sur la queue. Sa tête est ornée d'une huppe composée de plumes fines, roides et peu barbues, prenant naissance sur la base du bec. Cette huppe se meut à la volonté de l'oiseau; elle est d'abord noire, ensuite mélangée de blanc; d'où il résulte un gris perlé: des touffes de plumes noires, à barbes désunies et séparées, partent des côtés du ventre, sous les ailes, les recouvrent dans l'état de repos, et ont une direction relevée. Celles de la gorge, étroites à leur base, larges à leur extrémité, sont d'un beau noir de velours dans leur milieu, et d'un vert doré changeant en violet sur les côtés; mais l'ornement qui distingue sur-tout ce superbe oiseau, ce sont trois filets noirs de 5 à 6 pouces de longueur, qui naissent de chaque côté de la tête, et se terminent par des barbes plus longues que les autres, qui, en s'épanouissant, donnent à l'extrémité une forme ovale; la queue étagée, est composée de douze pennes d'un ton de velours, le plus beau, le plus moelleux: plusieurs de ces pennes ont les barbes longues, séparées et flottantes; derrière la tête se trouve un collier de même couleur que la gorge; le dos et les ailes sont d'un beau noir foncé. Sa grosseur est celle d'une tourterelle; sa longueur de 10 à 11 pouces. Il a l'iris jaune, le bec noir et long de 15 lignes, et les pieds noirâtres.

LE SUPERBE.

PLANCHE VII.

Petite huppe noire sur la base de la mandibule supérieure; plumes longues sur les épaules, formant une espèce de manteau; ayant, à la vue et au toucher, l'éclat, le moelleux du velours, à reflets violets; 12 plumes à la queue; point de filets.

Oiseau de Paradis à gorge violette, surnommé le Superbe. Sonnerat, Voy. — Le Manucode noir de la Nouvelle-Guinée, dit le Superbe. Buffon, Ois. — Superb Paradise bird. Latham, *Synop.* — *Paradisea superba*. Gmelin, *Syst. nat.*

JE crois que cette espèce n'a point de filets, quoiqu'en disent Montbeillard et Forster ¹, puisqu'elle a 12 plumes à la queue, et que celles à filets n'en ont que dix. C'est ce que j'ai observé dans les individus que j'ai décrits ci-dessus. Cependant on ne doit regarder cette opinion que comme une conjecture de ma part, fondée sur ce que tous ceux qu'on a vus en Europe en étaient privés. M. Latham fait mention à l'article de cet oiseau, d'un individu à-peu-près de même taille, qui a beaucoup de rapport avec lui et qui est dans le Muséum Leverian ²: mais il faut

¹ Le premier soupçonne que l'individu qu'il décrit a perdu ses longues plumes par quelque accident. Le second dit que c'était un jeune ou un vieux dans l'état de mue, ou une femelle. Il se fonde sur ce que le grand Oiseau de Paradis noir de Valentyn, auquel il le rapporte, a de longs filets à la queue. Mais est-ce bien le même? car il a quatre palmes de longueur. Voyez sa description dans le Voyage de Forrest (n°. 5), sous le nom de *Greater black Paradise bird*.

² L'OISEAU DE PARADIS A QUEUE FOURCHUE. C'est ainsi que des Auteurs modernes ont nommé cet oiseau, dont ils ont fait une espèce d'après M. Latham, qui le premier l'a donné dans son *Système d'Ornithologie*, quoiqu'il l'eût d'abord rapporté au Superbe, dans son Abrégé général (*General Synopsis of birds*). Ce rapport est juste; car d'après la description qu'il en fait, on reconnaît aisément que c'est le même oiseau, mais imparfait. Il paraît qu'il ne connaissait pas au Superbe cet assemblage de plumes longues qu'il a sous le corps, et qui finit en forme de fourche; puisqu'il ne le décrit pas avec cet attribut: comme il en parle dans la description de celui-ci, c'est probablement ce qui l'a décidé à en faire une espèce particulière, mais qui n'en est pas une d'après ce que je viens de dire, et à la nommer, pour la distinguer de l'autre, *Paradisea furcata*: ce nom ne désigne pas, ce me semble, un oiseau à queue fourchue, comme l'ont appelé les Auteurs français, puisqu'il ne parle pas de cette partie de l'oiseau dans sa description anglaise (Voyez pag. 480, vol. 2, *General Synopsis*), ni dans sa phrase latine (Voyez *Syst. Ornith. gen. 17, sp. 8.*). Mais ce mot doit s'appliquer à cette touffe de plumes qui finit en queue d'hirondelle, ou en forme d'une queue fourchue.

 LE HAUSSE-COL DORÉ.

PLANCHES VIII, IX.

Deux touffes de plumes longues, effilées, soyeuses, partant du dessus des yeux, et s'étendant sur les côtés du cou; queue très-longue, étagée et composée de douze pennes.

Gorget bird of Paradise. Latham, *Synop.* — *Paradisea nigra*. Gmelin, *Syst. nat.*

J'AI préféré pour cet oiseau le nom de Hausse-col doré que lui donne M. Latham, à celui d'Oiseau de Paradis noir, puisqu'il n'est point noir, quoiqu'il le paraisse au premier coup-d'œil. On ignore le pays qu'il habite. Cet Auteur, le seul qui l'ait décrit jusqu'à présent, se borne à dire que M. Joseph Banck se l'est procuré dans le Voyage autour du monde. Sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'origine de la queue, est de 7 pouces et demi² : cette dernière a 21 pouces; le bec long de 15 lignes, est noir, ainsi que les pieds; les plumes des touffes, de 14 lignes dans leur plus grande longueur, ont à l'œil et au toucher la douceur et la beauté du velours; la tête est d'un noir changeant; les plumes de l'occiput, du dessus du cou, du haut du dos, sont d'un vert doré changeant en violet, selon la direction du jour : ces plumes, étroites à la base, larges et arrondies à leur extrémité, sont rangées les unes sur les autres, comme des écailles de poisson. Celles de la gorge et de ses côtés ont la même forme, et présentent une couleur de cuivre de rosette, à reflets dorés sous divers aspects; un très-beau vert couvre les côtés du ventre et de la poitrine; les pennes des ailes sont noires : cette couleur se change en violet sur les secondaires : celles de la queue ont les barbes extérieures noires, et les intérieures violettes

¹ Cet oiseau est figuré aux deux tiers de sa longueur. Son extrême beauté ne pouvant s'apercevoir en entier dans une seule figure, on s'est décidé à le dessiner vu en dessus (*pl. 8*), et en dessous (*pl. 9*).

² Latham donne à celui qu'il décrit 6 pouces anglais, et la grosseur du merle.

LE CALYBÉ.

PLANCHE X.

Bec fort, formant une échancrure arrondie dans les plumes du front; douze pennes à la queue; plumes veloutées près les mandibules.

L'Oiseau de Paradis vert. Sonnerat, *Voy.* — Le Calybé de la Nouvelle-Guinée. Buffon, *Ois.* — Blue-green Paradise bird. Latham, *Synop.* — *Paradisea viridis*. Gmelin, *Syst. nat.*

SONNERAT, le premier qui ait fait connaître cet oiseau, dit qu'il se trouve à la Nouvelle-Guinée. On l'a rangé parmi les Oiseaux de Paradis, sans doute parce qu'il en a les plumes veloutées : mais il s'en éloigne par la forme du bec, qui est beaucoup plus fort, plus gros, et prolongé sur le crâne, de manière que les plumes du front font un angle rentrant, au lieu d'en faire la pointe comme dans les précédens. De plus, cette espèce est privée de ce luxe de plumes qui caractérise les autres; sa longueur est de 11 à 12 pouces : il a l'iris rouge, le bec noir et long de 17 lignes; le tour des mandibules et le front d'un noir de velours; la tête est d'un vert-bouteille foncé, plus clair sur le cou; les plumes de la gorge, de la poitrine, sont rangées en écailles à reflets bleus, violets et verts. Le dos est pareil; les ailes, la queue ont l'éclat et la couleur de l'acier bronzé; cette dernière est un peu arrondie; les pieds sont noirâtres.

M. Latham rapporte à cet oiseau un individu dont la langue égale à l'extrémité, était garnie de soies et la queue cunéiforme; les deux plumes du milieu avaient 7 pouces, et les latérales 3 pouces 3 quarts anglais; tout le plumage de la tête et du corps semblait glacé; chaque plume étant entièrement frisée sur les côtés. La tête et le cou paraissaient avoir des reflets verts, et le corps inclinait beaucoup au pourpre; les ailes manquaient¹.

¹ Forster dit que cette espèce (le Calybé) est inconnue, parce que l'individu sur lequel Montbeillard a fait la description, était imparfait, et il ajoute qu'il y a tout lieu de croire qu'il avait perdu les longues plumes qui sont au-dessus de la queue. J'ignore sur quoi il fonde cette opinion. Celui que je décris est parfait, et a douze pennes à la queue; ce qui n'annonce pas un supplément de longs filets, comme je l'ai observé ci-dessus.

LE PARADIS ORANGÉ.

PLANCHE XI.

Jaune orangé; tête huppée; ailes et queue noires.

Golden bird of Paradise. Edwards, Av. Latham, *Synop.* — Le Troupiale des Indes. Brisson, *Ornith.* — Le Rollier de Paradis. Buffon, *Ois.* — *Oriolus aureus.* Linné. Gmelin, *Syst. nat.*

LE peu d'accord des Ornithologistes sur la vraie place de cet oiseau, prouve qu'il est des espèces qu'on ne peut classer, si on n'en connaît les habitudes et les mœurs, afin de les rapprocher de celles avec qui leur physique a le plus d'analogie. En attendant que celui-ci soit mieux connu, je l'ai placé à la suite des Oiseaux de Paradis, et lui en ai donné le nom d'après les Auteurs anglais. Montbeillard, comme je l'ai déjà dit, l'a mis entre ceux-ci et les Rolliers. Mais je crois qu'il ne peut être du genre du Troupiale, puisque la mandibule supérieure est échan-crée; ce qui n'existe pas dans cette dernière espèce. Ceux qui l'ont décrit jusqu'à présent se bornent à dire qu'il se trouve dans l'Inde. Mais dans quelle partie? c'est ce qu'on ignore. Cet individu a 8 pouces et demi de longueur; son bec un pouce; les mandibules sont de couleur de corne, et noires vers leur extrémité; une petite huppe d'une belle couleur aurore, plus foncée à la base du bec, décore la tête; le cou, la poitrine sont pareils; le ventre est d'un jaune doré; les plumes du dessus du cou sont plus longues que les autres, soyeuses, étroites et flottantes sur les côtés. L'espèce de velours qui distingue les Oiseaux de Paradis se remarque de même sur la tête et la gorge de celui-ci; les pennes des ailes, depuis leur naissance jusqu'aux deux tiers, et les secondaires, sont jaunes; l'autre tiers, l'extrémité de ces dernières, le pli de l'aile, les très-petites couvertures, les plumes qui bordent la mandibule inférieure, le menton, le gosier et la gorge, sont d'un beau noir qui se termine en pointe sur cette dernière; les pennes de la queue ont une très-petite tache jaune sur le milieu de leur extrémité. Les pieds sont pareils au bec.

L'individu qu'on a dessiné est parfait, et a été communiqué par Dufrene.

la plus rare de toutes. On en voit peu totalement blancs : il ressemble pour la forme à l'Oiseau de Paradis des Papoux ¹. Le troisième ² est noir par devant, et blanc par derrière : il a douze filets contournés en spirale et presque nus. Cette espèce est aussi très-rare : on ne se la procure que chez les peuples de Tidor, parce qu'elle ne se trouve que dans les îles des Papoux peu fréquentées, particulièrement à *Waigyou*. On soupçonne qu'elle y est importée de *Serghyle* dans la Nouvelle-Guinée.

M. Latham a fait connaître une nouvelle espèce, qu'il nomme OISEAU DE PARADIS A AILES BLANCHES (*White winged Paradise bird*) ³. Il a, selon lui, 25 pouces ou plus ; le bec d'un pouce de long est presque droit et noir ; les plumes sur le menton atteignent presque l'extrémité du bec ; la couleur générale du plumage est noire ; le derrière du cou de couleur de cuivre ; les plumes des ailes sont blanches, avec leurs bords extérieurs noirs ; la queue consiste en 10 plumes ; les deux du milieu sont longues de 19 à 20 pouces ; les secondes de 16, les troisièmes de 12, les quatrièmes de 9, et les deux extérieures seulement de 7. Les ailes, lorsqu'elles sont ployées, s'étendent environ 3 pouces ⁴ sur la queue. Cet Auteur ajoute qu'il n'a pu déterminer si cet oiseau a un plumage à reflets, ne l'ayant vu que dans un endroit obscur.

Divers Auteurs ⁵ parlent d'un autre nommé PARADIS HUPPÉ (*Manucodiata cirrhata*, ALDROV.). Cet oiseau a 18 pouces de longueur ; le bec long, noir et crochu ; les plumes de la tête, du cou et des ailes sont noires, et celles de la jointure du bec sont jaunes. Il a sur l'occiput une huppe de près de 3 pouces de haut, jaune, et qui paraîtrait plutôt composée de soies que de plumes.

¹ Le petit Emeraude de cet Ouvrage.

² Wayghihu Latham. Index.

³ Supplement to the general Synopsis of birds.

⁴ Toutes ces mesures sont anglaises.

⁵ Montbelliard lui trouve du rapport avec le Magnifique ; mais il en diffère par plus de longueur dans la taille, le bec, la queue, et sur-tout par la huppe. La figure qu'en donne Aldrovande est si mauvaise, qu'il est impossible d'y reconnaître l'oiseau qu'il décrit. Latham en fait aussi mention à l'article du Magnifique.

Des quatre autres, deux ne paraissent barbées que d'un côté. Ces barbes sont courtes, serrées, et celles de l'extrémité sont écartées et privées de barbules¹. Ces plumes sont les plus longues de toutes, et se recourbent en arc vers le bout. Les deux dernières² ont leur convexité du côté opposé à celles des deux précédentes, lorsqu'elles sont relevées : les barbes de ces plumes sont courtes à l'extérieur, longues à l'intérieur, gris-brun en dessus, blanches en dessous, et serrées depuis la tige jusqu'au tiers de leur longueur ; ensuite elles sont moins pressées, et finissent par se séparer un peu les unes des autres : alors leur couleur se change en brun foncé et brun roussâtre, dont une partie offre la transparence du cristal. Ces deux teintes sont indiquées par seize bandes larges et alternatives. Enfin les plumes sont terminées par un noir-velouté frangé de blanc ; cuisses, couvertes de plumes jusqu'aux genoux. Grosseur du Faisan doré ; longueur totale, trente-sept à trente-huit pouces ; quinze, depuis le bec jusqu'à l'origine de la queue ; iris, noisette ; peau nue autour des yeux ; narines, oblongues, placées vers le milieu du bec ; mandibule supérieure, un pouce trois quarts ; inférieure, un peu plus petite ; ailes, onze pouces six lignes, et dépassant un peu la naissance de la queue, dont deux plumes (les plus étroites) ont vingt-deux pouces, et les autres vingt ; pieds, forts, couverts d'écaillés, ainsi que les doigts ; ongles, longs et crochus ; doigt du milieu, dix-huit lignes ; ongles, un pouce un quart ; doigt postérieur, et l'ongle, vingt-une lignes chacun ; bec, robuste, conique, convexe, très-faiblement arqué à son extrémité, noir, ainsi que les pieds.

Ayant eu le choix parmi plusieurs individus, celui dont nous donnons la figure, est dans toute sa fraîcheur. La couleur grise qui domine sur le dessus du corps de cet oiseau, varie du clair au très-foncé. Cela paraît dépendre de l'âge.

Cet oiseau a été dessiné à Londres par Syd. Edwards, et il est depuis peu dans la collection de Desray.

¹ Voy. pl. 15, n° 1.

² Ibid. n° 3. Cette plume est figurée vue en dessous.

Des quatre autres, deux ne paraissent barbées que d'un côté. Ces barbes sont courtes, serrées, et celles de l'extrémité sont écartées et privées de barbules¹. Ces plumes sont les plus longues de toutes, et se recourbent en arc vers le bout. Les deux dernières² ont leur convexité du côté opposé à celles des deux précédentes, lorsqu'elles sont relevées : les barbes de ces plumes sont courtes à l'extérieur, longues à l'intérieur, gris-brun en dessus, blanches en dessous, et serrées depuis la tige jusqu'au tiers de leur longueur ; ensuite elles sont moins pressées, et finissent par se séparer un peu les unes des autres : alors leur couleur se change en brun foncé et brun roussâtre, dont une partie offre la transparence du cristal. Ces deux teintes sont indiquées par seize bandes larges et alternatives. Enfin les plumes sont terminées par un noir-velouté frangé de blanc ; cuisses, couvertes de plumes jusqu'aux genoux. Grosseur du Faisan doré ; longueur totale, trente-sept à trente-huit pouces ; quinze, depuis le bec jusqu'à l'origine de la queue ; iris, noisette ; peau nue autour des yeux ; narines, oblongues, placées vers le milieu du bec ; mandibule supérieure, un pouce trois quarts ; inférieure, un peu plus petite ; ailes, onze pouces six lignes, et dépassant un peu la naissance de la queue, dont deux plumes (les plus étroites) ont vingt-deux pouces, et les autres vingt ; pieds, forts, couverts d'écailles, ainsi que les doigts ; ongles, longs et crochus ; doigt du milieu, dix-huit lignes ; ongles, un pouce un quart ; doigt postérieur, et l'ongle, vingt-une lignes chacun ; bec, robuste, conique, convexe, très-faiblement arqué à son extrémité, noir, ainsi que les pieds.

Ayant eu le choix parmi plusieurs individus, celui dont nous donnons la figure, est dans toute sa fraîcheur. La couleur grise qui domine sur le dessus du corps de cet oiseau, varie du clair au très-foncé. Cela paraît dépendre de l'âge.

Cet oiseau a été dessiné à Londres par Syd. Edwards, et il est depuis peu dans la collection de Desray.

¹ Voy. pl. 15, n° 1.

² Ibid. n° 3. Cette plume est figurée vue en dessous.

Ornithologistes le regardent comme une femelle, parce que sa queue diffère par le nombre, la longueur et la conformation de presque toutes ses plumes. D'autres le désignent pour un mâle dans son jeune âge, d'après deux plumes caudales totalement pareilles à deux de celles du précédent, et d'après les barbes longues et flottantes qui commencent à se développer à l'extrémité de quelques autres. Quoique j'aie adopté cette opinion, je crois qu'on ne peut avoir un indice certain sur ce qui distingue le mâle de la femelle, sans les avoir observés dans leur état naturel, sur-tout dans le temps de leurs amours; car peut-être n'existe-t-il pas de différence entre eux. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que la queue de ces oiseaux subit dans sa forme plusieurs changemens, avant d'être parvenue à sa perfection. J'en juge d'après quelques individus que je regarde comme des jeunes. Les uns ont les plumes caudales plus ou moins dissemblables à celles du précédent; plusieurs sont privées des deux plumes intermédiaires. Un autre dont les couleurs et la forme de la queue indiquent un plus jeune oiseau que ceux-ci, a un plumage très-ordinaire. (Peut-être est-ce la vraie femelle?) Les plumes de la tête sont courtes, la teinte est généralement, à l'exception du ventre qui est cendré, d'un brun sale foncé: les plumes caudales sont au nombre de douze; les plus longues ont dix-sept pouces et demi, et les latérales dix; les autres diminuant graduellement, donnent à la queue une forme cunéiforme. Toutes ces plumes ne sont pas autrement conformées que celles des autres oiseaux. Longueur totale, trente-trois pouces environ.

Ce jeune mâle est privé des deux plumes figurées pl. 15, n° 1: sa queue n'est composée que de quatorze plumes: la plus extérieure de chaque côté est pareille à celle figurée ¹ ibid. n° 3, et des mêmes couleurs, mais elle est plus courte d'environ cinq pouces; de plus elle est moins arquée: les cinq suivantes sont un peu moins larges, et quelques-unes, vers leur extrémité, ont les barbes très-écartées: les deux intermédiaires ont un pouce de plus que les autres, et se recourbent en dehors; du reste elles sont conformées comme celles qui les avoisinent: toutes sont en dessus d'un gris plus foncé que le corps: queue quinze pouces et demi; mêmes proportions et même plumage que le précédent.

Cet individu a été dessiné à Londres par Syd. Edwards, et depuis peu fait partie de la collection de Desray.

¹ La transparence de cette plume est due à ce que les barbes sont, dans cette partie, privées de barbules.

- Auteurs est très-rare. Soupçonné d'être une variété accidentelle, *note 2*, 109. Sa description, 110
- GRIMPEREAU DES PINS (le) n'est point un vrai Grimpereau. Est plutôt un Figuier, 112
- GRIMPEREAU FULIGINEUX (le). Description, 110
- GRIMPEREAU JAUNATRE (le). Donné par Gmelin pour un Colibri. Ne peut l'être, puisqu'il habite l'Inde. Est un Souï-manga. Description, 67
- GRIMPEREAU ONDULÉ (le). Description, 110
- GRIMPEREAU VARIÉ (le), rangé parmi les Motacilles par divers Auteurs. En quoi il diffère. Motifs qui l'ont fait placer parmi les Grimpereaux. Regardé comme tel par Edwards. Grimpe comme celui d'Europe, 13. Se trouve pendant l'été dans les États-Unis, et pendant l'hiver à Saint-Domingue et la Jamaïque. N'a point de chant. Différences des sexes. Sa description, 111
- GUI-T-GUIT est le nom que portent ces Grimpereaux dans l'Amérique méridionale. Il a été donné à cette tribu par Montbeillard, pour les distinguer des Grimpereaux d'Europe et des Grimpereaux Souï-mangas. N'habitent que l'Amérique. S'éloignent plus des Colibris que des Souï-mangas, selon Montbeillard, parce qu'ils vivent en troupes, et ne sucent pas les fleurs. Ne se nourrissent, dit-il, que de fruits et d'insectes. Vivent en société avec d'autres petits oiseaux; cependant il faut en excepter le Guit-guit sucrier qui suce les fleurs. Les créoles de Cayenne les confondent avec les Colibris, 4. Ils ont les mandibules unies avec une petite échancrure à l'extrémité de la supérieure. Quelques-uns ont le bec fort et court, 9
- GUI-T-GUIT (le) dont les autres tirent leur nom, diffère, par les caractères de la langue et du bec, des Souï-mangas et des Héoro-taires, 69. Sa nourriture. Habite l'Amérique méridionale. Sa description. La femelle diffère, selon Montbeillard, par la doublure des ailes, 70. Le Guit-guit en mue a des couleurs et un plumage très-différens de ceux de l'oiseau parfait. C'est pourquoi les Auteurs ont fait beaucoup d'espèces et de variétés. Grande disparité pendant la mue dans le plumage des uns et des autres, 71. Le Grimpereau à gorge bleue de Latham et deux autres qu'il donne comme variétés; le *Certhia armitata* de Sparman sont des jeunes plus ou moins avancés dans leur mue, *ibid. notes*. Couleurs communes aux jeunes et vieux dans leur différens âges. Description, 72. Très-jeune Guit-guit. Diffère peu de celui que Brisson et Montbeillard désignent pour une femelle. Sa description, 73
- GUI-T-GUIT A GORGE BLEUE (le) de Sparman, habite, selon lui, la Martinique. Description, 84
- GUI-T-GUIT COLIBRI (le) habite, dit Sparman, l'Amérique. Sa description, *ibid.*
- GUI-T-GUIT FAUVE (le) donné pour un Colibri par Gmelin. Ne peut en être un, ayant douze pennes à la queue. Habite l'Amérique méridionale. Sa description, *ibid.*
- GUI-T-GUIT NOIR ET BLEU (le). Industrie de cet oiseau pour mettre ses petits à l'abri de ses ennemis, 7. Est donné comme une variété du Guit-guit par Montbeillard. Rapports et dissimilitudes qui existent entre eux. Donné ici comme espèce particulière. Forme qu'il donne à son nid. Habite l'Amérique méridionale. Est commun à Cayenne et au Brésil. Sa description. Variété de Latham, qui a le bec et les pieds rouges, 74. Description de la femelle, 75. Description du jeune. Le Grimpereau à joues jaunes de Latham lui est rapporté. Différences qui existent entre eux, 76
- GUI-T-GUIT POURPRÉ (le) habite la Virginie, selon Séba. A un chant agréable. Description, 84
- GUI-T-GUIT ROUGE habite le Mexique. A un chant fort et agréable. Sa description, 85
- GUI-T-GUIT SUCRIER (le) se trouve dans les Antilles et à Cayenne. Analogie et différences de ceux de la Jamaïque, Saint-Barthélemi, Bahama, 81. Il porte le nom de Sicouri à Cayenne. Son chant. Son cri. Manière de chercher et de prendre sa nourriture. Vit d'insectes, du suc des fleurs et de celui de la canne de sucre. Son industrie pour faire et placer son nid pour mettre sa famille hors de danger. Le mâle fait sentinelle, lorsque la femelle couve, 82. Sa description, 83
- GUI-T-GUIT A TÊTE GRISE (le), nouvelle espèce. Se trouve à Cayenne. Sa description, 80
- GUI-T-GUIT A TÊTE NOIRE (le), donné par Montbeillard comme variété du Guit-guit rouge. Habite la Nouvelle-Espagne. Sa description, 85
- GUI-T-GUIT VARIÉ (le) habite l'Amérique. Sa description, 84
- GUI-T-GUIT VERT (le), donné par les Ornithologistes comme une variété du Grimpereau vert et bleu, est le même mal peint dans Séba, d'après qui ils en ont parlé. Sa description. Habite Cayenne et le Brésil, 77. Sa femelle donnée pour une variété du même. Description, 78. Celle du jeune, 79
- GUI-T-GUIT VERT ET BLEU A GORGE BLANCHE (le) paraît être le même que le Pipit vert. Description, 83

H

- HÉORO-TAIRES (les) sont une nouvelle tribu de Grimpereaux qui habitent les îles de la mer du Sud et de la mer Pacifique, 4. Quelques-uns ont un ramage varié et mélodieux, 6. Caractères qui les distinguent des Guit-guits et des S.-mangas, 12
- HÉORO-TAIRE (l'), Grimpereau de l'île d'Atooi, où les naturels lui donnent ce nom, 12, 85. Ses plumes servent à la parure des insulaires de la mer du Sud. Varie dans ses couleurs. Description, 86
- HÉORO-TAIRE A AILES JAUNES (l') habite la Nouvelle-Galle méridionale; est d'une grande mobilité. Nourriture. Description. Description de la femelle, 128
- HÉORO-TAIRE ARDOISÉ (l') habite la Nouvelle-Galle méridionale. Sa description, 127, 128
- HÉORO-TAIRE A COIFFE NOIRE (l') habite le même pays que le précédent. Sa description. Soupçonné d'être la femelle du Cap Noir, 128
- HÉORO-TAIRE A COLLIER BLANC (l'), espèce nouvelle. Se trouve aux Terres Australes. Description, 90
- HÉORO-TAIRE A OREILLES JAUNES (l'), espèce nouvelle, a du rapport avec les Grives, par l'échancrure de la mandibule supérieure; mais a plus d'analogie avec les Guit-guits et Héoro-taires, par la courbure du bec, et la conformation de la langue. Habite la N.-Hollande. Description, 123
- HÉORO-TAIRE BLEU (l'), espèce nouvelle, habite la N.-Galle méridionale. Description, 121
- HÉORO-TAIRE BRUN (l') se trouve dans une des îles de la mer du Sud. Sa description, 99
- HÉORO-TAIRE CRAMOISI (l') habite la Nouvelle-Hollande. A du rapport dans son plumage avec le Kuyameta. En quoi il diffère. Description, 100
- HÉORO-TAIRE GRACULÉ (l'), espèce nouvelle, est remarquable par une partie des côtés de la tête, privée de plumes. Est rare à la Nouvelle-Hollande. Nourriture. Chant. Manière de marcher. Description. Autre de la même espèce; en quoi il diffère, 125

R

ROSSIGNOL DE MURAILLE DES INDES (le) de Sonnerat, rangé parmi les Grimpereaux par Latham.

Motifs qui ont décidé à l'exclure de ce genre, 68

S

SOUI-MANGAS (les) ont été confondus par les Voyageurs avec les Colibris. N'habitent que l'Afrique et l'Asie. La plupart vivent du suc des fleurs et d'insectes; quelques-uns vivent en captivité, de mouches et d'eau sucrée, 3. Ce nom a été généralisé à tous les oiseaux de cette tribu, par Montbeillard, pour les distinguer des autres Grimpereaux, 11. Une espèce de Madagascar est connue sous ce nom, 4. Quelques-uns ont un chant mélodieux. Les mâles ordinairement plus brillants que les femelles, 6. Ont presque tous les mandibules dentelées comme une scie. Quelques-uns ont le bec court et peu arqué, 9. L'abbé Ray et les Ornithologistes de l'Encyclopédie méthodique sont dans l'erreur, lorsqu'ils disent que ces oiseaux ne sucent pas les fleurs, 10. Il est difficile de bien déterminer les espèces, à cause de leurs couleurs et de leur changement de plumage, 15. Plusieurs paraissent au premier aperçu appartenir à la même race. Ils diffèrent dans les détails, 16. Adanson dit que parmi les Soui-mangas, les deux sexes se ressemblent, 17. D'autres Voyageurs qui les ont observés dans leur pays distinguent les femelles par des couleurs plus communes, 17, 20.

SOUI-MANGAS (jeunes). Celui de la pl. 26 a du rapport avec celui à collier et l'Éclatant. Sa description, 48. Celui de la pl. 26 bis a de l'analogie avec le Soui-manga pourpre. Descript. *ibid.*

SOUI-MANGA (le) se trouve à Madagascar. Est ainsi appelé par les habitans de cette île. Sa description, 39. A une variété selon Montbeillard. Sa description. C'est plutôt une espèce particulière nommée par Gmelin *Certhia manilensis*, 40. Celui figuré sous le nom du Soui-manga jeune âge peut encore être rapporté à d'autres espèces de même taille. Sa description, 41.

SOUI-MANGA AUX AILES JAUNES (le) habite le Bengale. Sa description, 65.

SOUI-MANGA A BEC DROIT (le). Motifs qui ont décidé à le placer à la suite des Grimpereaux, 13. A des rapports dans son plumage avec les Soui-mangas; en diffère par le bec. Description, 112.

SOUI-MANGA A BEC ROUGE (le) habite l'Inde. Sa description, 64, 65.

SOUI-MANGA AU BEC EN FAUCILLE (le), espèce nouvelle de Latham. Rangé dans cette tribu d'après ses couleurs. Sa description, 67.

SOUI-MANGA A CAPUCHON VIOLET (le) habite au Cap de Bonne-Espérance. Description, 61.

SOUI-MANGA A CEINTURE BLEUE (le) a du rapport avec le Soui-manga à collier de Buffon. En diffère par la grosseur et la longueur, a beaucoup plus de rouge. Ne peut en être une variété. Est une espèce particulière. Sa description, 28.

SOUI-MANGA A CEINTURE MARRON (le) est rapporté au Grimpereau pourpre des Philippines de Brisson; n'en diffère que par la nuance de la couleur de la poitrine. Habite les Philippines. A le chant du Rossignol, selon Séba. Sa description, 37. Celle de la femelle, 38.

SOUI-MANGA A CEINTURE ORANGÉE (le). Desc. 56.

SOUI-MANGA A COLLIER (le) se trouve communément à la côte d'Afrique. A été confondu par des Ornithologistes avec d'autres. Sa femelle n'est pas déterminée. Divers Auteurs lui en assignent une sous un plumage différent de celles indiquées

par Montbeillard, dont l'une est un jeune mâle; l'autre en diffère trop par la taille, 32. Le Grimpereau du Cap de Bonne-Espérance de Brisson paraît être la vraie. A un chant mélodieux. Se nourrit d'insectes et de miel. A le gosier si étroit, qu'il ne peut avaler des mouches ordinaires. Sa description, 33. Le plumage du jeune est presque uniforme. Sa description, 34.

SOUI-MANGA A COLLIER NOIR (le) habite l'Afrique. Desc. A une variété. En quoi elle diffère, 117.

SOUI-MANGA A CRAVATE VIOLETTE (le) a les plus grands rapports avec le Grimpereau gris des Philippines de Brisson. Ne peut être une variété du Grimpereau olive à gorge pourpre de Buffon. Est un jeune oiseau en mue. Sa description, 35, 36.

SOUI-MANGA A CRAVATE BLEUE (le) donné par Montbeillard pour une variété d'âge de celui à cravate violette. Latham le regarde comme la femelle. Brisson et Linné comme une espèce. Donné ici pour un jeune d'une autre race, 53.

SOUI-MANGA A DOS ROUGE (le) a de grands rapports avec le Soui-manga rouge et noir de Montbeillard. Se trouve à la Chine. Sa description, 57. N'a pas le bec dentelé, 58, *note.*

SOUI-MANGA A FRONT DORÉ (le), espèce nouvelle. Ses couleurs brillantes sont isolées sur quelques parties du corps. Ses mœurs, ses habitudes sont inconnues. Doit, d'après la forme de sa langue, se nourrir de miel et d'insectes. Habite au Cap de Bonne-Espérance. Sa description, 21. Description du jeune, 23.

SOUI-MANGA A FRONT ET JOUES NOIRES (le) habite l'Afrique. Sa description, 120.

SOUI-MANGA A GORGE BLEUE (le), donné par Montbeillard sous le nom de Soui-manga olive à gorge pourpre. Est le même que celui de Sonnerat, fig. A. Se trouve à l'île de Luçon. Sa description, 51. Sa femelle a un pouce de moins que le Grimpereau des îles Philippines de Brisson, auquel Montbeillard la rapporte. Sa description, 52.

SOUI-MANGA A GORGE VIOLETTE (le), regardé par Montbeillard comme une variété du Soui-manga marron pourpre à poitrine rouge. Sa description, 54. Cet oiseau, dans son jeune âge, est donné par cet Auteur comme une autre variété du même, et pour espèce par Brisson et Linné. Sa description, 55, *note.*

SOUI-MANGA A LONG BEC (le). Sa description, 65.

SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE (le grand) habite au Cap de Bonne-Espérance. Vit en volière. Sa description, 59. La femelle n'est pas celle désignée par Montbeillard. Sa description, 60.

SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE (le petit) habite à Malimbe. Vit de même que les Colibris. Sa description. A des rapports avec le Soui-manga vert doré changeant à longue queue de Buffon. En quoi il diffère. Desc. de la fem. 62, 63, *note* 1, 2.

SOUI-MANGA A PLUMES SOYEUSES (le), donné par Latham pour une variété du *Certhia afro.* En quoi il diffère. Habite l'Afrique. Desc. 119, 120.

SOUI-MANGA A QUEUE FOURCHUE (le) se trouve au Cap de B.-Espérance, selon Sparman. Desc. 64.

SOUI-MANGA A TÊTE BLEUE (le), espèce nouvelle. Se trouve à Malimbe sur la côte d'Afrique. Sa nourriture. Sa description, 23, 24.

SOUI-MANGA A TOUFFES JAUNES (le) est probablement une femelle ou un jeune. Descript. 65.

- E**
- ÉMERAUDE (l')**. A l'arête du bec arrondie, les narines découvertes, 7. Habite les îles d'Arou et la Nouvelle-Guinée. Voyage en troupe nombreuse sous la conduite d'un autre oiseau, 10. Sa longueur présumée. Desc. nourriture, habitudes. Fem. plus petite, 11
- ÉMERAUDE (le petit)** ne se trouve que dans les îles des Papoux. N'est point une variété du précédent. N'émigre point. Leur roi diffère de celui de l'Émeraude, 12. Nourriture. Longueur. Desc. 12, 13. La femelle a le bec et le cou moins longs, 13
- H**
- HAUSSE-COLORÉ (le)**. Conformation de son bec, 7. Sa patrie n'est pas connue. Desc. Ses proportions
- M**
- MAGNIFIQUE (le)** a les narines à demi-couvertes de plumes, 7. Position et forme des faisceaux de plumes. Leurs couleurs, 15
- MANUCODE (le)** a les narines couvertes de plumes, 7. Regardé comme un des conducteurs des Émeraudes par quelques Voyageurs. Porte à Am-
- boine** le nom de roi des Oiseaux de Paradis. Émigre. Vit solitaire. Ne fréquente que les buissons, 16. Descript. Forme des deux filets, 17
- MANUCODE A DOUZE FILETS (le)** est le même que le Wayghihu. Sa description, 29, *Suppl.*
- O**
- OISEAUX DE PARADIS (les)**. Fables débitées sur leur compte, 1. Leurs dépouilles sont mutilées par les Indiens. Volent difficilement pendant les grands vents, 6. Les Indiens leur font la chasse de diverses manières, *ibid.* Les femelles diffèrent peu des mâles, selon quelques Ornithologistes. Sont privées des faisceaux de plumes, selon un Ornithologiste moderne. Motifs qui en font douter, 33, *Suppl.*
- OISEAU DE PARADIS A AILES BLANCHES (l')**. Sa longueur, sa description, 28
- OISEAU DE PARADIS A QUEUE FOURCHUE (l')**, nouvelle espèce des Ornithologistes modernes. Est le même que le Superbe. Sa dénomination de *Queue fourchue* est fautive, 20, *note 2*
- OISEAU DE PARADIS BLANC (l')** est le plus rare de tous. Totalement blanc. Ressemble au petit Émeraude par la taille et les formes, 27, 28
- OISEAU DE PARADIS NOIR (l')**, nouvelle espèce décrite par Valentyn, se trouve à Missowal. Desc. Douze filets lui tiennent lieu de queue, 27
- P**
- PARADIS HUPPÉ (le)** a des rapports avec le Magnifique, selon Montbeillard. En diffère par plus de longueur et la huppe. Sa description, 28
- PARADIS ORANGÉ (le)**, rangé par des Auteurs parmi les Oiseaux de Paradis. Ecarté par d'autres, 8. Celui décrit dans cet Ouvrage est d'une parfaite conservation, 26. A une variété, 27
- PARADIS ROUGE (le)**, espèce nouvelle. Très-rare, très-peu connue. Desc. Singular. des 2 filets, 14
- PARKINSON (le)**, espèce nouvelle et rare. A une grande analogie avec les gallinacés, 30. A des rapports avec le petit Tetras et le Faisan. En quoi il s'en rapproche, *ibid. note 2*. En quoi il en diffère, 30, *note 2*. Ses habitudes. Habite la N.-Hollande. Préfère les cantons couverts de ro-
- ches**. Desc. 31, 32. Les couleurs de cet oiseau varient du clair au foncé, 32. Le jeune mâle diffère par la forme et le nombre des plumes de la queue, selon quelques Naturalistes; d'autres le regardent comme une femelle d'après la dissemblance des plumes caudales, 34. Ces plumes changent de forme dans les premières années de cet oiseau. Pendant la première jeunesse, elles ne diffèrent pas de celles des autres oiseaux par leur conformation, et n'ont aucune analogie avec celles du vieux. Descript. des jeunes dans les passages d'une mue à l'autre, 34. La femelle n'est pas bien connue. On soupçonne qu'elle a le plumage du très-jeune oiseau, *ibid.*
- S**
- SIFILET (le)** a l'arête du bec tranchante, 7. N'a point de filets à la queue. Sa description, 18. Se trouve à la Nouvelle-Guinée. Variétés sans huppées, sans plumes subalaires, et sans filets, 19
- SUPERBE (le)** a douze plumes à la queue. Il est douteux que le grand Oiseau de Paradis noir de Valentyn soit de la même espèce. Se trouve dans la Nouvelle-Guinée, 21, *note 1*. Sa description, 21
- V**
- VARIÉTÉ**. Les Naturalistes ont donné beaucoup d'étendue à ce mot. Ne s'applique dans cet Ouvrage qu'aux oiseaux dont le plumage a varié accidentellement, 12, *note 4*

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

GRIMPEREAUX.

P. 5, ligne 20, et des becs, lisez et mesurer des becs.
 P. 12, ligne 2, Oatii, lisez Atooi.
 P. 24, ligne 2, cependant il est, lisez et est.
 P. 40, ligne 10, de celui-ci, lisez de celle-ci.
 P. 41, ligne 4, plusieurs espèces, lisez ces espèces.
 P. 42, ligne 11, que ceux, lisez que celles.
 P. 44, ligne 22, du corps, lisez du cou.
 P. 55, à gorgette, lisez à gorge.

P. 64, Poleta, lisez Polita.
 P. 65, ligne 35, Soui-manga violet, ajoutez et noir.
 P. 82, ligne 1, selon, lisez dit.
 P. 89, ligne 5, sur les, lisez au-dessus des.
 P. 93, ligne 16, sont couleur, lisez d'une couleur.
 P. 96, ligne 2, un peu, supprimez un.
 Ibid. ligne 8, les tiges de chaque plume, lisez des plumes.
 P. 103, ligne 21, un peu, supprimez un.

OISEAUX DE PARADIS.

P. 9, note 2, ligne 1, passuros du sol, lisez passaros de sol.

P. 14, ligne 5, douze à treize, lisez quatorze à quinze.
 Ibid. ligne 16, filets de 22 pouces, lisez longs de 22 pouces.